



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

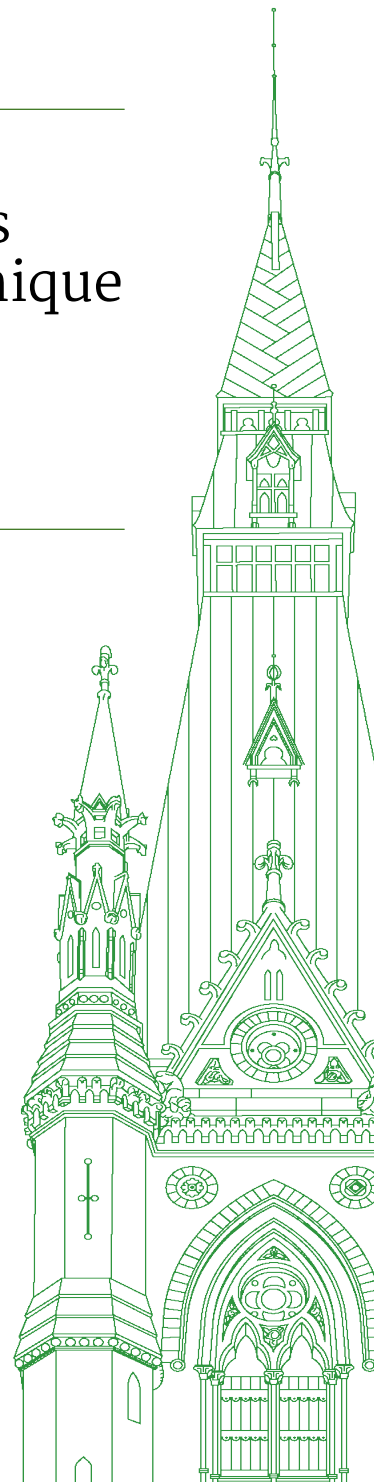
Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 049

Le mardi 7 juillet 2026

Président : John Brassard



Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique

Le mardi 7 juillet 2026

• (1100)

[Traduction]

Le président (John Brassard (Barrie-Sud—Innisfil, PCC)): Je déclare la séance ouverte.

Il y a un rappel au Règlement.

Nous vous écoutons.

[Français]

Linda Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles, Lib.): Monsieur le président, nous avons une réunion aujourd'hui et nous sommes tous présents ici. En tant que vice-présidente, je n'ai pas été consultée. Je ne crois pas non plus que M. Thériault ait été consulté. J'aimerais avoir des explications ou des commentaires à ce sujet. Les deux autres partis représentés ici n'ont pas été consultés. Selon l'article 106 du Règlement, il me semble que vous auriez dû, à tout le moins, nous en parler.

Il y a une autre chose: en lien avec la lettre que vous avez envoyée, la lettre de M. Poilievre datée du 29 juin, vous avez déclaré que vous reconnaissiez l'urgence d'examiner cette question, mais vous avez programmé cette réunion aujourd'hui...

[Traduction]

Jacob Mantle (York—Durham, PCC): Monsieur le président, je ne pense pas qu'il s'agisse d'un rappel au Règlement.

Le président: Merci, monsieur Mantle.

[Français]

Linda Lapointe: Mon rappel au Règlement s'en vient. Nous sommes huit jours plus tard. Si c'était urgent, pourquoi cela a-t-il pris huit jours? Par ailleurs, si ça avait été le premier ministre ou le chef du deuxième parti de l'opposition, est-ce que vous auriez trouvé ça aussi urgent?

[Traduction]

Le président: Merci, madame Lapointe. Comme je l'ai mentionné aux membres du Comité, j'utilise ma prérogative pour convoquer cette réunion. J'ai le pouvoir de le faire, compte tenu de l'urgence de la réunion. Je vous remercie de votre rappel au Règlement.

Avant de poursuivre, je demande à tous les participants dans la salle de consulter les lignes directrices inscrites sur les cartes qui se trouvent sur la table. Ces mesures sont en place pour prévenir les incidents audio et les retours de son et pour protéger la santé et la sécurité de tous les participants, y compris les interprètes. Je vous rappelle de lever la main pour que je puisse vous donner la parole.

Je vois que vous avez levé la main, monsieur Gunn.

Bienvenue à la 49^e réunion du Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique de la Chambre des communes.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride, conformément au Règlement. Les membres peuvent y participer en personne, dans la salle, ou à distance au moyen de l'application Zoom.

Comme les membres du Comité le savent, la semaine dernière, j'ai reçu une lettre du chef de l'opposition demandant de convoquer une réunion du Comité. Dans ma réponse à cette lettre, j'ai dit que je soumettrais la question au Comité en raison de l'inquiétude générale au sein de la population et des questions soulevées à la suite de l'annonce conjointe du premier ministre de la Colombie-Britannique et du premier ministre du pays. J'ai également affirmé que la question serait approfondie si une majorité des membres le souhaitent, alors voilà pourquoi nous sommes réunis.

Sur ce, je vous cède la parole. Je suis impatient d'avoir une discussion constructive et instructive.

Monsieur Gunn, vous avez la parole. Nous vous écoutons.

Aaron Gunn (North Island—Powell River, PCC): Merci, monsieur le président.

J'aimerais d'abord proposer une motion:

Que, compte tenu que:

a) le premier ministre Mark Carney a récemment annoncé un plan de sauvetage financier pour des promoteurs, des banquiers et des investisseurs, financé par l'argent des contribuables, pour l'achat de plus de 2 200 unités de copropriété invendues en Colombie-Britannique;

b) ce plan de sauvetage financier ne rendra pas le logement plus abordable, mais empêchera une correction des prix, maintenant ainsi des prix élevés pour les promoteurs au lieu de les baisser pour les Britanno-Colombiens qui tentent d'entrer sur le marché du logement;

c) des questions demeurent quant aux ministres qui ont fait l'objet de pressions de lobbying, et par qui, avant cette annonce;

d) des questions demeurent quant aux promoteurs et aux prêteurs qui bénéficieront de ce plan de sauvetage, aux unités de copropriété qui seront admissibles, à la façon dont les prix seront déterminés, aux instruments de financement qui seront utilisés...

L'hon. Bardish Chagger (Waterloo, Lib.): J'invoque le Règlement.

Le président: Nous écoutons votre rappel au Règlement, madame Chagger.

L'hon. Bardish Chagger: Je suis ravie de vous voir, monsieur le président.

Monsieur le président, y a-t-il une version française de la motion?

Le président: Oui. La greffière va distribuer la motion aux membres du Comité dans les deux langues officielles. Vous devriez l'avoir reçue.

• (1105)

L'hon. Bardish Chagger: Je viens de vérifier, et je ne l'ai pas vue.

Le président: Merci.

Monsieur Gunn, je vous invite à reprendre du début.

Aaron Gunn: Je n'y manquerai pas. Merci, monsieur le président.

Je répète la motion. Je propose:

Que, compte tenu que:

a) le premier ministre Mark Carney a récemment annoncé un plan de sauvetage financier pour des promoteurs, des banquiers et des investisseurs, financé par l'argent des contribuables, pour l'achat de plus de 2 200 unités de copropriété invendues en Colombie-Britannique;

b) ce plan de sauvetage financier ne rendra pas le logement plus abordable, mais empêchera une correction des prix, maintenant ainsi des prix élevés pour les promoteurs au lieu de les baisser pour les Britanno-Colombiens qui tentent d'entrer sur le marché du logement;

c) des questions...

L'hon. Bardish Chagger: J'invoque le Règlement.

Le président: Nous écoutons votre rappel au Règlement, madame Chagger.

L'hon. Bardish Chagger: Merci, monsieur le président.

Je ne la vois pas dans ma boîte de réception. Je veux simplement m'assurer d'être sur la liste, puisque je suis un membre en titre qui assiste aux réunions du Comité. Peut-être que les nouveaux membres l'ont reçue, contrairement à moi.

Le président: Madame la greffière, pouvez-vous confirmer que le courriel a bien été envoyé à Mme Chagger?

La greffière du Comité (Nancy Vohl): Oui, la motion est dans sa boîte de courriels personnelle.

Le président: Elle est dans votre boîte de courriels personnelle, madame Chagger. Merci.

Monsieur Gunn, je vous prie de reprendre une nouvelle fois depuis le début, s'il vous plaît.

Jacob Mantle: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Le président: Nous écoutons votre rappel au Règlement, monsieur Mantle.

Jacob Mantle: Je crois comprendre qu'il y a un pépin avec ParLVU en ce moment. Pourrions-nous demander à la greffière de vérifier ce qui se passe?

Le président: Merci de l'avoir souligné, monsieur Mantle. Nous sommes en train de vérifier.

Je vais suspendre la séance pendant une minute.

Monsieur Gunn, nous vous redonnerons la parole une fois que nous aurons réglé le problème de ParLVU.

• (1105)

(Pause)

• (1115)

Le président: Je vous souhaite à nouveau la bienvenue.

Monsieur Gunn, vous avez la parole.

Madame Lapointe, nous écoutons votre rappel au Règlement.

[Français]

Linda Lapointe: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. D'après ce que j'ai compris, la vidéo ne fonctionnait pas précédemment. Je voudrais donc répéter le rappel au Règlement que j'ai soulevé tantôt.

Je comprends que c'est votre prérogative de convoquer une réunion. Toutefois, vous n'avez consulté aucun vice-président avant de convoquer cette réunion, qui est urgente selon ce que vous avez dit. C'est à la suite d'une lettre du chef de l'opposition que vous avez décidé de la tenir. Or, si c'était si urgent, pourquoi avez-vous décidé de la tenir huit jours plus tard? Est-ce que vous auriez fait la même chose si ça avait été le premier ministre Carney ou M. Blanchet, le chef du deuxième parti de l'opposition? Je me le demande. C'est ma question. Selon l'article 106 du Règlement, on doit parler aux partis de l'opposition.

Le président: Merci, madame Lapointe.

[Traduction]

Monsieur Gunn, vous avez la parole. Allez-y, je vous prie.

Aaron Gunn: Merci, monsieur le président.

J'aimerais proposer la motion suivante:

Que, compte tenu que:

a) le premier ministre Mark Carney a récemment annoncé un plan de sauvetage financier pour des promoteurs, des banquiers et des investisseurs, financé par l'argent des contribuables, pour l'achat de plus de 2 200 unités de copropriété invendues en Colombie-Britannique;

b) ce plan de sauvetage financier ne rendra pas le logement plus abordable, mais empêchera une correction des prix, maintenant ainsi des prix élevés pour les promoteurs au lieu de les baisser pour les Britanno-Colombiens qui tentent d'entrer sur le marché du logement;

c) des questions demeurent quant aux ministres qui ont fait l'objet de pressions de lobbying, et par qui, avant cette annonce...

Wade Chang (Burnaby Central, Lib.): J'invoque le Règlement.

Le président: Allez-y, monsieur Chang.

Wade Chang: Monsieur le président, puis-je connaître l'ordre des interventions, s'il vous plaît?

Le président: Quand il aura terminé, je vous donnerai l'ordre des interventions.

Wade Chang: [Inaudible]

Le président: Nous écouterons M. Hardy, Mme Kwan, M. Mantle, M. Chang et Mme Lapointe. Voilà l'ordre des interventions.

Wade Chang: Merci.

Le président: Monsieur Hardy, nous vous écoutons.

[Français]

Gabriel Hardy (Montmorency—Charlevoix, PCC): Je veux juste rappeler qu'un rappel au Règlement ne sert pas à poser une question concernant une liste. Un rappel au Règlement, c'est pour signaler quelque chose qui ne fonctionne pas dans l'immédiat.

[Traduction]

Le président: Je vois le petit jeu qui se joue, monsieur Hardy, alors je vais demander qu'on donne à M. Gunn l'occasion de présenter sa motion. Les membres du Comité auront l'occasion de s'exprimer sur cette motion. J'ai dressé une liste.

Monsieur Gunn, recommencez depuis le début.

Aaron Gunn: Merci, monsieur le président.

La motion se lit ainsi. Je propose:

Que, compte tenu que:

- a) le premier ministre Mark Carney a récemment annoncé un plan de sauvetage financier pour des promoteurs, des banquiers et des investisseurs, financé par l'argent des contribuables, pour l'achat de plus de 2 200 unités de copropriété invendues en Colombie-Britannique;
- b) ce plan de sauvetage financier ne rendra pas le logement plus abordable, mais empêchera une correction des prix, maintenant ainsi des prix élevés pour les promoteurs au lieu de les baisser pour les Britanno-Colombiens qui tentent d'entrer sur le marché du logement;
- c) des questions demeurent quant aux ministres qui ont fait l'objet de pressions de lobbying, et par qui, avant cette annonce;
- d) des questions demeurent quant aux promoteurs et aux prêteurs qui bénéficieront de ce plan de sauvetage, aux unités de copropriété qui seront admissibles, à la façon dont les prix seront déterminés, aux instruments de financement qui seront utilisés et à l'entité ou aux entités qui en seront finalement propriétaires;
- e) obliger les acheteurs à faire concurrence avec leurs propres impôts, tout en faisant grimper les prix de l'immobilier au profit des promoteurs, n'est pas dans l'intérêt des Canadiens;
- f) le premier ministre Mark Carney bâtit une économie de renflouements et de largesses au bénéfice des proches du Parti libéral, tout en augmentant les coûts, la dette et les impôts pour les autres...

L'hon. Bardish Chagger: J'invoque le Règlement.

Le président: Veuillez patienter un instant.

Allez-y, madame Chagger.

L'hon. Bardish Chagger: Je ne sais pas ce qu'il en est pour les autres, mais mon service d'interprétation ne fonctionne pas.

Le président: D'accord. Nous allons nous assurer que votre son fonctionne.

Est-ce que le son fonctionne? D'accord.

Je vois votre petit manège. Je vois ce que vous faites pour perturber la réunion, et c'est très bien. Veuillez continuer, puisque la population nous regarde.

Allez-y, monsieur Gunn. Commencez par le paragraphe suivant. Présentez votre motion, puis nous en débattrons.

Nous vous écoutons.

Aaron Gunn: Merci, monsieur le président.

Je vais commencer par répéter la dernière phrase:

- f) Le premier ministre Mark Carney bâtit une économie de renflouements et de largesses au bénéfice des proches du Parti libéral, tout en augmentant les coûts, la dette et les impôts pour les autres;
- Que le Comité entreprenne, pendant l'ajournement d'été, une étude urgente sur le Partenariat entre le Canada et la Colombie-Britannique sur la conversion de copropriétés, qu'au moins six réunions soient consacrées à cette étude et que, dans le cadre de cette étude, les témoins suivants soient invités à comparaître:
- i. Gregor Robertson, ministre du Logement et de l'Infrastructure;
 - ii. Christine Boyle, ministre du Logement et des Affaires municipales de la Colombie-Britannique;
 - iii. Ken Sim, maire de Vancouver;
 - iv. Maisons Canada;
 - v. BC Housing;
 - vi. Bob Rennie, souvent surnommé le « roi des copropriétés » de Vancouver;
 - vii. Duncan Wlodarczak, président du Parti libéral du Canada en Colombie-Britannique et chef de cabinet du Onni Group;
 - viii. l'Urban Development Institute;
 - ix. Concert Properties;
 - x. Brookfield Asset Management;
 - xi. des organismes qui militent pour le logement abordable et qui représentent les acheteurs;

xii. d'autres témoins qui pourraient être proposés par les membres du Comité;

Que le Comité ordonne au gouvernement fédéral et au gouvernement de la Colombie-Britannique de lui fournir tout accord conclu entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la Colombie-Britannique relativement au Partenariat entre le Canada et la Colombie-Britannique sur la conversion de copropriétés, ainsi que tout accord conclu entre l'un ou l'autre de ces gouvernements et tout promoteur ou prêteur relativement à ce partenariat, immédiatement après que ces accords auront été finalisés.

● (1120)

Le président: Merci, monsieur Gunn.

Nous menons des travaux du Comité. La motion est recevable.

J'ai une liste d'intervenants. Je vais commencer par M. Gunn. Nous écouterons ensuite M. Hardy, Mme Kwan, M. Mantle, M. Chang et Mme Lapointe.

Veuillez nous donner vos commentaires sur la motion, s'il vous plaît.

Aaron Gunn: Voilà le libellé de la motion, monsieur le président.

Écoutez, nous sommes réunis ici aujourd'hui au beau milieu de l'été, non pas parce que je pense que tout le monde adore être à Ottawa en juillet, mais plutôt parce que les Canadiens s'inquiètent vraiment du plan libéral visant à renflouer les promoteurs de copropriétés milliardaires dans le cinquième marché du logement le plus inabordable au monde.

Commençons par rappeler que, lors des dernières élections, le premier ministre et le Parti libéral n'ont jamais fait campagne sur cette mesure. Aucune de leurs promesses électorales ne consistait à donner en cadeau à leurs riches amis promoteurs plus de 1 milliard de dollars de deniers publics. Pendant la campagne, ils n'ont jamais promis de financer à même l'argent des contribuables canadiens l'achat de plus de 2 000 copropriétés dans la région métropolitaine de Vancouver afin que les promoteurs n'aient pas à baisser les prix et, Dieu nous en préserve, à vendre à perte. Aucune de leurs promesses électorales ne visait à maintenir artificiellement les prix du logement déjà extrêmement inabordables et à empêcher le marché de se refroidir pour atteindre un niveau plus abordable et plus durable.

Tout ce contexte soulève des questions éthiques assez flagrantes qui, à mon avis, méritent des réponses. Si les libéraux n'ont pas fait campagne sur cette politique, pourquoi décident-ils soudainement de la mettre en œuvre? Qui a eu cette idée? Qui a fait du lobbying pour que cette aide soit offerte? Est-ce que cette aide sera offerte dans d'autres villes canadiennes? Et, peut-être plus important encore, quels promoteurs, grandes banques et investisseurs étrangers aux carnets d'adresses bien remplis en profiteront le plus?

J'aimerais prendre un moment pour donner aux membres du Comité une définition du dictionnaire qui, à mon avis, décrit l'orientation qu'a prise la politique économique au Canada au cours de la dernière année. C'est un régime économique où la réussite des entreprises repose en grande partie sur des liens étroits entre les dirigeants d'entreprise et les représentants du gouvernement. Au lieu de se faire concurrence dans un marché libre et méritocratique, les entreprises prospèrent à coup de faveurs politiques, comme des renflouements, des allègements fiscaux, des subventions ou des règlements ciblés qui bloquent la concurrence. Voilà, chers collègues, comment se définit le capitalisme de copinage. À mon avis, ce capitalisme représente de plus en plus la politique économique officielle du Parti libéral du Canada. Dans ce régime, les initiés, les sociétés qui ont des relations et les loyaux partisans du parti sont récompensés, alors que les Canadiens ordinaires sont de plus en plus à la traîne. Il s'agit de privatiser les profits des riches, puis de les renflouer si quelque chose tourne mal.

Je suis l'un des députés de la génération du millénaire et, à ce titre, je me dois également de souligner à quel point l'iniquité générationnelle qu'engendre cette politique est insensée. Grâce à cette politique, les promoteurs qui ont empoché des milliards de dollars au cours des 20 dernières années reçoivent d'énormes sommes d'argent. Elle est financée par l'argent des contribuables, et donc par ceux qui essaient encore d'accéder au marché de l'habitation pour la toute première fois. Il s'agit d'un autre transfert de richesse générationnel qui ne crée aucun nouveau logement et qui récompense ceux qui ont construit des copropriétés que personne ne peut se permettre à cause des prix fixés. Cette politique économique n'est pas seulement néfaste; elle est contraire à l'éthique, immorale et inacceptable.

Le président: Merci, monsieur Gunn.

[Français]

Monsieur Hardy, vous avez la parole au sujet de la motion.

Gabriel Hardy: Merci, monsieur le président.

Évidemment, nous sommes en plein milieu de l'été et nous nous réunissons ici, au Parlement, à Ottawa. J'ai entendu dire tantôt que ça n'avait pas de bon sens et que l'argent des contribuables allait être dépensé ici. C'est justement ça. Il faut faire la lumière sur ce qui se passe avant de dépenser 1,45 milliard de dollars. Je pense qu'il est important que nous nous réunissions de manière urgente en été, avant que les choses avancent trop, pour comprendre la situation. Je pense que c'est notre but.

Lors d'une des dernières réunions que nous avons eues ici, nous avons accueilli le ministre Champagne. Il m'a dit quelque chose de manière très directe. Il est venu ici pour ne pas répondre à nos questions, mais il a dit une chose qui, je crois, est intéressante: le Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique doit se baser sur des faits. C'est de l'éthique. Alors, nous allons regarder les faits ensemble. C'est vraiment là-dessus que l'enquête doit porter, selon moi. Ce n'est pas une enquête partisane. Vous prendrez des notes. Mes collègues d'en face, dans les breffages qu'ils reçoivent de leur parti, n'ont peut-être pas tous ces faits. C'est à la lumière de ça que nous voulons faire l'enquête et comprendre où va l'argent et pourquoi ces projets sont mis sur pied.

Commençons par les faits. Le 18 juin dernier, avant l'ajournement de la Chambre, le premier ministre n'était toujours pas au Parlement. Il est souvent à l'extérieur. Il a annoncé 1,45 milliard de

dollars pour 2 200 condos invendus en Colombie-Britannique. Il s'agit de 1,45 milliard de dollars provenant de l'argent des citoyens pour racheter 2 200 condos qui ne se vendent pas. L'idée, c'est de dire qu'on va bâtir des logements avec Maisons Canada. Il faut fournir des maisons abordables et tout ça. Il s'agit de 2 200 condos invendus. On parle donc d'une moyenne de 660 000 \$ par porte. C'est censé être abordable.

Continuons. Nous nous rendons compte que les informations sur les promoteurs, le prix et les accords, nous les aurons à l'automne. On nous dit de ne pas poser de questions, que nous aurons ça à l'automne. On fait cette annonce en grande pompe pour dire qu'on bâtit des logements, mais, finalement, nous n'avons pas de réponse, et c'est là que les questions commencent à sortir. Il est urgent que nous fassions la lumière là-dessus cet été. Quand le Parlement dort, il y a quelqu'un qui doit rester éveillé pour les citoyens. Quand on fait des annonces comme ça à la veille de l'ajournement des travaux de la Chambre, évidemment, il n'y aura pas de périodes des questions orales la semaine d'après. Ça ne veut pas dire que ce n'est pas important de les poser, ces questions, et de se réunir pour faire les enquêtes.

On se demande si c'est nouveau et s'il y a un conflit d'intérêts. Selon un article publié au moment de l'ajournement des travaux, l'écran éthique du premier ministre a été activé 17 fois en moins de 17 mois. Ce n'est pas nous qui l'activons, ce n'est pas le Comité, ce sont les employés du premier ministre qui activent l'écran éthique. Il y a des conflits d'intérêts potentiels. Il y a des questions à poser au sujet de notre premier ministre actuel et au sujet des annonces qu'il fait.

Notre groupe a déjà transmis huit documents complets sur les conflits d'intérêts potentiels, qui sont détaillés et démontrés. Ils nous indiquent que ce n'est pas tout le temps aussi rapide, facile, clair, évident et simple, et qu'on ne doit pas poser de questions. Ça fait un an que je suis ici, et, depuis un an, nous nous disons que ce qui se passe relativement au premier ministre et ses annonces est louche. Pourquoi est-il urgent que nous nous réunissions aujourd'hui? C'est parce que, encore une fois, cette annonce n'est pas si belle que ça. Elle est louche. C'est 660 000 \$ par porte. C'est louche. Alors, nous devons savoir pourquoi on est en train de dépenser l'argent des citoyens comme ça.

Je vais continuer dans la même veine. Le premier ministre trouve toujours le moyen de se mettre les pieds dans les plats. Je vais vous donner un exemple qui n'est pas encore connu. Il est allé faire une belle annonce à Mirabel concernant les avions. Or, 28 jours plus tôt, Brookfield était devenu copropriétaire d'une société qui avait besoin rapidement des avions qui sont faits à Mirabel. Le Comité ne s'est pas rencontré pour poser des questions là-dessus, parce que, chaque fois que nous présentons des motions, on nous dit que nous faisons de la recherche qui n'a pas de rapport et que nous sommes des conspirationnistes. Or ce sont toujours des événements comme ça qui ont lieu. Je pense que les citoyens ont besoin de savoir, et il est légitime de poser les questions.

La société Brookfield Asset Management est dans la liste des témoins proposés, et vous allez voir pourquoi. Le premier ministre se met toujours dans des situations où on se demande si c'est une coïncidence que Brookfield n'est pas loin, qu'elle est un petit peu avant ou un petit peu après. Pourquoi Brookfield est-elle toujours là? Les questions sont légitimes, et on devrait y répondre. Depuis tantôt, nous constatons que mes collègues d'en face ne semblent pas avoir l'intention de venir répondre aux questions. Ils font tout pour que nous n'avancions pas. Après, ils vont dire que nous perdons du temps et que nous faisons perdre de l'argent aux citoyens.

• (1125)

C'est le contexte dans lequel nous travaillons depuis un an. Nous étions capables de travailler quand les libéraux n'étaient pas majoritaires. Or, depuis qu'ils sont majoritaires, ils font tout pour empêcher que les enquêtes voient le jour.

Alors, examinons la chronologie, date par date, de ce qui nous amène aujourd'hui à demander cette enquête. Pourquoi sommes-nous ici, le 7 juillet, à 11 h 30? Regardons ça.

En février 2026, Bob Rennie, qui se fait appeler le roi des condos en Colombie-Britannique, organise dans ses bureaux une soirée avec Mark Carney. Ça coûte 1 775 \$ pour aller y rencontrer Mark Carney. C'est le premier ministre du Canada, ce n'est pas rien. La soirée se déroule dans ses bureaux, sans journalistes.

On a vu ça souvent dans les choses dont on a parlé ici. C'est souvent ça qui se passe: il n'y a pas de journalistes et c'est fait derrière des portes fermées. On nous dit de ne pas nous inquiéter, parce que notre premier ministre est vertueux.

Toutefois, ce qui se passe, c'est que 17 des plus grands promoteurs de la Colombie-Britannique sont présents lors de cette soirée. Ils ont tous un point en commun: ils possèdent des milliers de condos qui ne sont pas vendus. Ça, c'est en février 2026.

En mars 2026, soit un mois plus tard, un document de l'agence BC Housing fait état d'une rencontre entre Bob Rennie et le premier ministre de la Colombie-Britannique, dans laquelle ils ont parlé de cette rencontre qui avait eu lieu avec M. Carney.

En mai 2026, la Société canadienne d'hypothèques et de logement dit qu'il y a plus de 5 000 condos invendus dans la région de Vancouver, en augmentation de 76 %, notamment dans les régions de Burnaby et de Richmond. Retenez bien les noms « Burnaby » et « Richmond », parce que c'est important pour la suite afin que les citoyens comprennent la situation.

Le 3 juin, Brookfield devient copropriétaire de Concert Properties pour un milliard de dollars. Elle fait ainsi l'acquisition de huit propriétés industrielles. Là, on se demande s'il y a un lien entre les deux. Je veux juste être clair: la coentreprise avec Concert Properties porte sur des entrepôts et non sur des condos. Donc, Brookfield et Concert Properties ont une entente de 1 milliard de dollars. Ils se mettent ensemble et travaillent sur un autre projet. Toutefois, Concert Properties, qui est avec Brookfield maintenant, a des projets dans la grande région, dont 50 à Burnaby. Oups! Elle a 50 tours à condos à Burnaby. Là, on commence à faire des liens.

Évidemment, nous étirons et nous étirons tout ça. Cependant, je pense que les citoyens ont le droit de savoir ce qui se passe présentement.

Donc, Brookfield devient copropriétaire d'entreprises qui détiennent des condos invendus. Quinze jours plus tard, notre premier

ministre fait une annonce de 1,45 milliard de dollars visant précisément les villes et les secteurs où son entreprise Brookfield, dans laquelle il a des intérêts, a des investissements.

Est-ce que c'est un problème d'éthique? Je pense que oui. C'est le but de notre comité de faire des enquêtes sur des affaires comme celles-là et de s'assurer que les citoyens voient clairement ce qui se passe. S'il n'y a rien à cacher et que tout est correct, il n'y a pas de problème. On va faire l'enquête et on va démontrer qu'il n'y avait aucun lien. Ce sera nous qui aurons l'air d'avoir posé les mauvaises questions. Cependant, nous ne sommes jamais capables de nous rendre assez loin pour avoir les réponses.

Alors, voilà le lien entre Burnaby et Brookfield. C'est pour ça que vous retrouvez le nom de Brookfield, notamment, dans la motion.

Alors, la question est la suivante. Est-ce que Concert Properties, qui est devenue partenaire de Brookfield 15 jours avant l'annonce, fera partie des promoteurs auxquels le gouvernement va acheter des condos cet automne? C'est simple, comme question. Ce sont des faits. Ce ne sont même pas des présomptions ou des accusations. Ce sont juste des faits. On veut savoir. Pouvez-vous nous dire si les condos de cette entreprise sont sur la liste des condos qui vont se faire acheter? Ce n'est pas compliqué.

Le 25 juin, Carney a dit que les promoteurs ne lui avaient pas directement demandé ça. Parfait. Alors, qui lui a indirectement demandé? Qui est impliqué? On veut juste savoir comment c'est arrivé dans l'espace-temps. Qu'est-ce qui s'est passé dans la tête de M. Carney pour qu'il y ait des rendez-vous aussi rapidement avec des promoteurs qui ont payé pour le rencontrer et que, finalement, il y a un projet de rachat de condos, avec l'argent des citoyens, auprès d'entreprises qui sont de généreux donateurs libéraux et avec lesquelles la société Brookfield est impliquée?

Est-ce qu'on peut arrêter de dire aux citoyens qu'ils n'ont pas besoin de se poser des questions et à nous, leurs représentants, que nous ne devrions pas poser de questions? Est-ce qu'on peut juste avoir un comité qui fait son travail? On demande aux libéraux d'accepter de faire venir des témoins. On va leur demander des explications. Après ça, nous aurons chacun des faits pour appuyer notre discours. Toutefois, nous ne sommes pas capables de nous rendre là. Alors, voilà.

• (1130)

On dit que 659 000 \$ par porte, c'est abordable. Je ne sais pas où au Canada un prix de 659 000 \$ pour un condo est considéré comme abordable. En plus, c'est une moyenne. Si, pour les libéraux, payer 659 000 \$ en moyenne par porte, c'est devenu abordable, on a un problème. Je peux vous garantir que la moyenne des familles au Canada n'est pas en mesure de payer 659 000 \$ pour un condo. Imaginez quel serait le prix d'une maison. Si le gouvernement est en train d'envoyer le message que ce prix est abordable, ça ne fonctionne pas. Nous voulons comprendre quelle est la logique derrière le fait de payer 1,45 milliard de dollars avec des fonds publics pour acheter 2 500 condos.

Quand on se met à regarder un petit peu les faits, on se rend compte d'une autre chose qui est spéciale: Vancouver est la cinquième ville la moins abordable sur la planète Terre. On avait commencé à faire des choses pour que les prix baissent. Des mesures ont été prises dans les derniers temps pour faire baisser les prix. Il y en a eu trois, notamment.

Premièrement, un acheteur étranger qui n'est pas un Canadien se verra imposer une surtaxe. On ne veut pas que les gens de l'extérieur du pays viennent acheter des condos, qu'ils fassent monter la spéculation, mais qu'ils ne viennent pas vivre au pays, car, ensuite, nos habitants, nos concitoyens ne sont pas en mesure de les acheter. Deuxièmement, il n'y a plus de location sur Airbnb, c'est fini. Troisièmement, il y a une taxe sur la spéculation. L'objectif était de faire baisser les prix.

Évidemment, on met des mesures en place. Pendant un moment, les condos ne se vendront pas, et, naturellement, le marché va se mettre à baisser. C'est l'offre et la demande. C'est classique, c'est simple. Ce n'est même pas compliqué à comprendre. Pendant un moment, les promoteurs qui voulaient vendre trop cher leurs condos vont avoir des difficultés à les vendre. Tranquillement, ils vont être obligés de vendre leurs condos à des prix inférieurs, peut-être au rabais, peut-être à perte. Qui va en bénéficier? Ce sont les familles, en fin de compte, qui auront accès à un marché moins cher.

Quand l'un se met à baisser, l'autre va se mettre à baisser, et le marché va tranquillement baisser. C'est ce qui était en train de se passer. La main gauche est en train de travailler à faire baisser le marché, et la main droite arrive et dit qu'elle va racheter ça dans le milieu avec l'argent des citoyens et éviter que le marché baisse. Au fond, tout le monde en paie le prix. D'un côté, les familles ne sont pas en mesure d'avoir accès à quelque chose de moins cher. De l'autre côté, on prend l'argent de ces familles qui paient des impôts pour s'assurer que le marché ne baisse pas. Qui en bénéficie? Ce sont les riches promoteurs et donateurs libéraux. Alors, encore une fois, je pense qu'il est légitime de poser des questions. Même la Banque TD prévoyait une baisse de 15 % des prix depuis 2023. Le marché est en train de s'adapter tout seul. Encore une fois, c'est pour ça que les points b), e) et d) parlent précisément de ça dans notre motion.

J'ai une question qui est peu différente des questions normales. Il y a des lois qui existent qui permettent aux promoteurs de ne pas payer au complet les constructeurs avant que le projet soit complété ou avant qu'on corrige tous les éléments de la liste des déficiences. S'il y a un mur qui craque après un certain temps, s'il y a un tuyau qui se brise, souvent, on va attendre, et il y a un montant qui n'est pas donné avant la fin aux travailleurs. Il y a des lois qui existent à ce sujet. J'ai fait quelques recherches. Thind Properties, un promoteur de Burnaby, s'est placé sous la protection de ses créanciers, parce qu'il n'est pas en mesure de vendre ses logements, mais il n'est pas payé au complet. Le projet est complété à 95 %, mais il n'est pas payé au complet. Des entrepreneurs et des travailleurs attendent toujours d'être payés. Une firme réclame 1,7 million de dollars pour des cloisons sèches. Une autre réclame 600 000 \$ pour de l'électricité. Un vitrier réclame un demi-million de dollars. Il y a des travailleurs, présentement, qui ont travaillé là, et leur entreprise n'est pas payée.

Quand un promoteur fait faillite, ce sont les banques qui passent en premier. Les entreprises ne seront pas payées, en fin de compte, et les travailleurs ne seront donc pas payés. Le gouvernement, lui, croit bon de dépenser 1,45 milliard de dollars pour aider les promoteurs, qui n'ont même pas fini de payer les travailleurs. Après ça, on nous dit qu'on fait ça pour les gens, pour les citoyens. N'avait-on pas envie de partir dans l'autre sens pour s'assurer que notre monde est payé? Si ce projet avance, pouvons-nous au moins avoir des réponses pour nous assurer que les entreprises qui ont travaillé vont être payées et que les familles vont avoir accès à quelque chose qui

est abordable? Pouvons-nous nous assurer que ce ne sont pas des promoteurs millionnaires amis des libéraux qui vont récolter l'argent? C'est pour ça que nous voulons faire l'étude, et je pense que c'est simple.

Une autre chose est claire. Maisons Canada, une autre bureaucratie créée par le premier ministre, était censée bâtir un demi-million de maisons par année. À l'étape 1, on a bâti la bureaucratie. Au bout d'un an, il n'y a rien qui se bâtit. Il y a des annonces, mais il n'y a pas de maisons qui sont construites.

• (1135)

Là, l'agence fait un peu comme les libéraux ont fait avant la fin des travaux parlementaires en accélérant l'adoption de projets de loi parce qu'il leur fallait un beau bilan pour dire que la période des travaux parlementaires avait été productive, alors qu'ils avaient passé plus de temps à faire des ententes en coulisses qu'à travailler fort pour faire avancer des projets de loi en collaboration avec les partis de l'opposition. Là, on veut améliorer les chiffres, alors on va acheter des condos déjà faits avec l'argent des citoyens, des condos que Maisons Canada n'a pas contribué à bâtir, pour améliorer les pourcentages de façon à avoir l'air d'avoir bâti du stock. Encore une fois, ça n'a aucun sens.

C'est juste ça que nous demandons: comment se fait-il que vous ayez créé une bureaucratie qui est censée être performante et qu'elle ne bâtit pas une fichue maison? Est-ce qu'on peut savoir pourquoi elle est là quand vous vous rendez compte que ça ne marche pas? Vous achetez des condos déjà faits avec l'argent des citoyens. Crime! Annulez votre bureaucratie, au pire. Encore une fois, il s'agit d'une question qui, je crois, est pertinente. On devrait faire venir des gens pour répondre à nos questions.

Ce que je trouve étonnant depuis cette annonce, c'est que, dans la vie, quand on a une bonne idée, on veut s'en attribuer le mérite. On veut être reconnu comme l'auteur de cette bonne idée, parce qu'on en est fier. Cependant, là, c'est spécial, parce que notre premier ministre et le premier ministre de la Colombie-Britannique semblent se renvoyer la balle sur l'origine de cette idée. Personne ne veut s'en attribuer le mérite. L'un dit que c'était l'idée de l'autre. L'autre répond que non, c'est le premier qui était content de l'annoncer. Ça, c'est déjà un signe que c'est un peu louche, ce qui se passe. En effet, si personne ne veut être responsable de l'idée, c'est parce que l'idée ne doit pas être si bonne que ça.

Alors, encore une fois, je pense qu'il est légitime de vouloir comprendre qui a eu l'idée. Il est légitime de poser des questions sur le pourquoi et le comment à des personnes qui viennent au Comité pour répondre aux Canadiens, et non à nous. Nous, nous sommes là pour poser des questions pour que les citoyens sachent ce qui s'est passé. Ce n'est pas nous qui demandons ça. Nous voulons que les Canadiens aient l'information. C'est juste ça que nous demandons, et nous le demandons en urgence pendant l'été pour éviter que, comme lors de scandales qui sont déjà arrivés, l'argent des citoyens ne soit dépensé et que, par la suite, les citoyens nous demandent si on aurait pu intervenir plus tôt et arrêter ça avant que ça coûte trop cher.

C'est pour ça que nous sommes ici au mois de juillet. Nous voulons éviter de nous retrouver en septembre ou en octobre avec des milliards de dollars déjà dépensés, payés par les citoyens, sans que les familles et les travailleurs n'aient pu obtenir quelque chose en retour, alors que ce sont les amis libéraux qui ont fait de l'argent. C'est pour ça que nous posons des questions.

Je vais terminer là-dessus, parce que je pense que c'est vraiment important. Depuis un an, nous avons travaillé fort sur la question des conflits d'intérêts. Le commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique, qui travaille sur la question des conflits d'intérêts à titre d'agent indépendant, a dit que la notion d'apparence de conflit d'intérêts devrait faire partie de la Loi sur les conflits d'intérêts. Nous avons proposé de l'ajouter à la Loi, mais mes collègues d'en face s'y sont opposés. Ce n'est pas nous qui demandions ça. C'est le commissaire.

Or, ici, encore une fois, nous sommes devant un conflit d'intérêts potentiel. Il y a une apparence de conflit d'intérêts. Nous aimerions faire la lumière sur cette apparence de conflit d'intérêts, mais ça ne semble pas être la volonté de mes collègues d'en face de permettre à cette étude d'aller de l'avant. D'entrée de jeu, ils nous ont dit que ce que nous faisons ici n'était pas important et que nous perdions notre temps. Selon eux, si nous nous sommes déplacés, c'était pour toucher des indemnités ou nous faire rembourser un repas chez Subway. C'est ce qu'ils pensent, alors que ce n'est pas ça du tout. Il y a des apparences de conflit d'intérêts, et nous voulons savoir s'il y a réellement un conflit d'intérêts.

S'il y avait réellement un conflit d'intérêts avec Brookfield, pourquoi le premier ministre ne s'est-il pas récusé par rapport à cette annonce? S'il y en avait un à Mirabel, pourquoi ne s'est-il pas récusé par rapport à cette annonce-là? C'est pour ça que ce comité existe. Ça ne semble pas être la volonté de mes collègues d'en face que nous fassions notre travail, mais c'est ça.

Alors, il faut regarder la motion dans son ensemble et prendre le temps de la lire. C'est important, parce que les gens qui nous écoutent peuvent penser qu'on fait de la politique sur une petite ligne. Cependant, la motion est en ligne. Tout le monde peut la regarder. Les éléments dont je viens de parler, tout le monde peut aller les lire. Nous demandons des faits. Nous ne demandons pas de faire venir des témoins conservateurs. Nous demandons de faire venir les amis libéraux. Nous demandons de faire venir les promoteurs. Nous demandons de faire venir le roi des condos. Nous voulons pouvoir poser des questions à tous ces gens-là. Nous voulons leur poser des questions pour qu'ils puissent répondre non pas à nous, mais aux Canadiens et aux Québécois.

Alors, c'est pour ça que nous sommes ici aujourd'hui. J'espère que mes collègues, à la lumière de tout ça, seront d'accord pour dire que les Canadiens et les Québécois méritent des réponses. À ce moment-là, nous aurons fait la lumière sur toute cette histoire et nous pourrions passer à une autre étude du Comité, qui est censé étudier les potentiels manquements à l'éthique. Voilà.

• (1140)

Le président: Merci, monsieur Hardy.

[Traduction]

Madame Kwan, je vous souhaite la bienvenue au Comité et je vous invite à participer au débat.

Nous écoutons vos commentaires sur la motion.

Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président. Je suis heureuse d'avoir l'occasion d'ajouter le point de vue du NPD sur ce plan de sauvetage des promoteurs pour convertir des copropriétés.

Au cœur de la discussion d'aujourd'hui, on se demande si les fonds publics pour le logement servent à aider les Canadiens qui ont du mal à trouver un logement abordable ou à protéger les inté-

rêts privés contre les pertes du marché. Les Canadiens traversent la pire crise du logement abordable depuis des générations. Les locataires peinent à joindre les deux bouts. Les acheteurs souhaitant acquérir une première maison sont exclus du marché. L'itinérance ne cesse d'augmenter. Les organismes de logements sans but lucratif, les coopératives, les organismes de logement autochtones et les municipalités demandent tous des investissements soutenus dans le logement abordable; or, la réponse du gouvernement est d'acheter de promoteurs leurs logements en copropriété invendus à même les fonds publics.

Alors que les gouvernements fédéral et de la Colombie-Britannique continuent de discourir sur la création de moyens permettant d'accéder à des logements abordables, leur décision d'acheter des immeubles en copropriété existants et qui ne trouvent pas preneurs soulève d'importantes questions: notamment, leur politique publique s'attaque-t-elle aux causes profondes qui rendent le logement inabordable? Les politiques en matière de logement abordable lancées par le gouvernement de Mark Carney étaient fondamentalement lacunaires dès le départ. D'ailleurs, presque toutes les annonces faites à ce jour vont à l'encontre de la promesse électorale de M. Carney de « construire dès maintenant en grand et avec audace. »

Ne vous méprenez pas: cette récente annonce de conversion de copropriété constitue un énorme renflouement pour les promoteurs, même si le premier ministre veut le faire passer pour du logement abordable. Personne ne le croit. À vrai dire, le premier ministre s'est trahi en admettant lors de l'annonce: « Les promoteurs sont coincés. Ils ne veulent pas vendre à perte et ils ne peuvent pas se permettre de garder ces logements vacants indéfiniment. » On croirait entendre un membre du conseil d'administration de Brookfield Asset Management plutôt qu'un premier ministre lorsqu'il laisse entendre sa voix intérieure.

Cette annonce survient à peine quelques mois après que le gouvernement de la Colombie-Britannique a interrompu des projets prêts à être lancés qu'ont proposés des organismes sans but lucratif. Il est rare que j'abonde dans le même sens que mes collègues conservateurs, mais ce stratagème est très problématique et déplaît à l'opinion publique. Chaque dollar dépensé pour l'achat de logements privés existants est un dollar perdu pour la construction de nouveaux logements sociaux, de coopératives d'habitation, de logements supervisés, de logements pour les Autochtones ou de logements sans but lucratif. C'est particulièrement dérangeant dans un contexte où des projets que des fournisseurs de logements abordables en Colombie-Britannique sont prêts à démarrer attendent du financement. Les Canadiens méritent de savoir comment et pourquoi cette option a été choisie.

Au cours de la dernière semaine de séance de la Chambre, les libéraux ont utilisé leur pouvoir pour imposer la clôture au projet de loi C-26, le projet de loi pour approuver les autorisations de dépenses. Pendant le débat, j'ai exprimé mes préoccupations quant à l'absence de critères sur les coûts abordables, de résultats mesurables et de mécanismes de reddition de comptes clairs. Le projet de loi ne précisait même pas la formule de financement servant à déterminer le montant qui serait alloué à chaque province et à chaque territoire. Au lieu de le calculer au prorata de la population, le gouvernement a eu recours à une formule secrète, qu'il a refusé de dévoiler. Si je me fie à ce qui a été annoncé jusqu'à présent, j'oserais dire que le calcul s'appuie sur la surabondance de copropriétés trop chères dans chaque province.

Si j'étais une députée de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba, de la Saskatchewan, du Québec ou de l'Alberta, je voudrais savoir pourquoi ma province se fait flouer de dizaines de millions de dollars et pourquoi elle n'obtient pas sa juste part. Si on avait fait un calcul en fonction du nombre d'habitants, l'Alberta aurait reçu 208,5 millions de dollars, et non pas 119 millions de dollars; le Manitoba aurait reçu 62,2 millions de dollars, mais il a plutôt reçu 10 millions de dollars; la Saskatchewan aurait reçu 52,3 millions de dollars, au lieu de 10 millions de dollars; le Nouveau-Brunswick aurait reçu 35,8 millions de dollars, et non pas 10 millions de dollars; Terre-Neuve-et-Labrador aurait reçu 22,7 millions de dollars, plutôt que 10 millions de dollars; et le Québec aurait reçu 373,1 millions de dollars, au lieu de 320 millions de dollars.

• (1145)

Les députés libéraux n'ont peut-être jamais été informés du montant alloué à leur province. Après tout, le premier ministre les considère comme des pions tout juste bons à rapporter des votes. Étant donné la centralisation du gouvernement Carney, aucun député libéral n'a osé dénoncer ce manque d'équité. C'est assez révélateur de la dimension problématique du stratagème en question et de la façon de gouverner de M. Carney. C'est aussi la raison pour laquelle nous nous réunissons aujourd'hui.

Le projet de loi C-26 a autorisé des dépenses de 1,713 milliard de dollars de fonds publics, mais sans prévoir de garde-fous solides, d'indicateurs de rendement, d'exigences d'abordabilité et de mécanismes de reddition de comptes. Ce plan est celui d'un banquier d'investissement. Ce n'est pas un plan pour aider les acheteurs d'une première maison à accéder à la propriété.

Les intérêts des investisseurs et des institutions financières sont au cœur du programme de sauvetage qui permettra la conversion des condos. C'est précisément la raison pour laquelle il y a une crise de l'abordabilité du logement au Canada. Pendant des années, les gens ordinaires ont assisté à la montée en flèche du prix des maisons pendant que les promoteurs, les spéculateurs et les investisseurs étrangers engrangeaient des profits mirobolants. Des rénovictions et des démovictions ont eu lieu. Les prix prohibitifs ont exclu du marché les acheteurs d'une première maison. Les personnes âgées ont été contraintes de quitter les collectivités qu'elles avaient aidé à bâtir.

Les libéraux et les conservateurs se leurraient complètement en pensant que le marché allait finir par résoudre les problèmes d'abordabilité. Des décennies plus tard, les familles de travailleurs, les locataires, les personnes âgées et les jeunes sont toujours forcés de quitter leur quartier parce qu'ils n'ont plus les moyens d'y rester.

Devant un surplus de condos hors de prix qui ne trouvent pas preneur, les gouvernements s'empressent, même en pleine crise du logement abordable, d'injecter des milliards de dollars de fonds publics pour secourir les promoteurs immobiliers qui ont pris des risques pendant une période de spéculation et de hausse fulgurante des prix. Lorsque le marché atteint un plancher, ce ne sont pas les contribuables qui devraient prendre à leur compte les risques. Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux devraient investir en priorité dans des logements abordables à long terme de type coopératif et sans but lucratif.

Il faudrait plutôt miser sur d'autres stratégies. Les néo-démocrates demandent depuis cinq ans la mise en place de politiques qui considèrent le logement comme un droit de la personne — le loge-

ment comme habitation et non pas comme véhicule d'investissement. Nous réclamons des mesures pour lutter contre la spéculation et pour décourager l'activité excessive des investisseurs dans le secteur immobilier résidentiel.

Le NPD veut supprimer les avantages fiscaux accordés aux spéculateurs immobiliers tels que les fonds de placement immobilier, et modifier les politiques fiscales qui favorisent à l'heure actuelle la détention à grande échelle de biens immobiliers résidentiels par des sociétés d'investissement. Il faut décourager l'accumulation spéculative de propriétés d'investissement et encourager la mise en place de mesures telles que des exigences de mise de fonds à des taux progressifs pour l'achat de biens résidentiels en plus du domicile principal, comme le font d'autres pays, dont Singapour. Ces types de réformes accordent la priorité au logement comme résidence principale, découragent la spéculation immobilière et instaurent des règles du jeu équitables pour les acheteurs d'une première maison.

Les Canadiens méritent une stratégie sur le logement qui s'attaque aux causes de l'inabordabilité, et non pas seulement aux symptômes. Les Canadiens méritent des réponses. Pourquoi les gouvernements utilisent-ils les fonds publics pour acheter des condos qui existent déjà plutôt que de consacrer ces ressources à l'augmentation de l'offre globale de logements abordables? Le gouvernement a-t-il comparé le coût de l'achat des condos et le coût de la construction de nouveaux logements sociaux ou coopératifs? Combien de logements auraient pu être créés grâce à de nouvelles constructions ou à des partenariats avec des fournisseurs de logements sans but lucratif, selon le même concept et le même niveau d'investissement public? Pourquoi ne pas accorder la même priorité aux projets de logements sans but lucratif prêts à démarrer? Comment le gouvernement déterminera-t-il quels promoteurs, parmi ceux qui ont construit une surabondance de condos hors de prix, profiteront du plan de sauvetage? Est-ce que ce seront les personnes qui ont assisté à la rencontre spéciale tenue en secret avec le premier ministre?

Comment le prix d'achat sera-t-il déterminé? Que retireront les promoteurs de ce plan de sauvetage? Quels indicateurs de rendement seront employés pour évaluer le programme? Quelle analyse a été conduite sur l'impact de ces achats sur les marchés immobiliers locaux et sur les acheteurs d'une première maison? Selon le premier ministre britanno-colombien, la plupart de ces logements se situent en dehors de la région métropolitaine de Vancouver. Quel est le plan du gouvernement pour juguler la crise d'abordabilité à Vancouver, l'une des régions les plus chères et les plus peuplées de la province?

• (1150)

Pourquoi le gouvernement a-t-il accordé la priorité à l'achat de biens immobiliers privés invendus au lieu de prendre des mesures plus strictes pour réduire la demande spéculative? Pourquoi le gouvernement a-t-il éliminé la taxe sur les logements sous-utilisés? Pourquoi le gouvernement ne s'est-il pas engagé à prolonger l'interdiction visant les acheteurs étrangers? Quelles mesures le gouvernement prend-il pour décourager l'activité excessive des investisseurs dans l'immobilier résidentiel?

Pourquoi aucune exigence d'abordabilité et de reddition de comptes n'est-elle prévue dans le projet de loi C-26? Les fonctionnaires ont indiqué que les données sur les conditions du marché du logement avaient été utilisées pour déterminer la répartition de fonds aux provinces et aux territoires. Ces données seront-elles rendues publiques? Comment le gouvernement peut-il justifier les inégalités de financement par habitant entre la Saskatchewan, le Manitoba, le Québec, Terre-Neuve-et-Labrador, l'Alberta et les autres provinces et territoires? Comment le Parlement peut-il évaluer le rapport qualité-prix sans balises claires?

Comment le gouvernement compte-t-il remédier au manque de suivi? S'engagera-t-il à garantir au Bureau de la directrice parlementaire du budget la capacité de mener une analyse indépendante sur cette proposition? Au lieu de négocier des accords ponctuels pour absorber les copropriétés invendues et surévaluées, les gouvernements devraient construire une nouvelle génération de logements coopératifs et sans but lucratif en s'inspirant des plans de logement élaborés pendant la guerre, conformément à la promesse faite par le premier ministre pendant la dernière campagne électorale.

Il est essentiel de mener une étude qui fournira des réponses aux Canadiens. Il incombe aux parlementaires d'aller au fond des choses. Y a-t-il des activités louches qui ont mené à cette entente? Qui en profitera? Quels avantages en tireront les Canadiens ordinaires plongés dans une crise de l'abordabilité du logement?

Je conclurais en réitérant mon soutien à la motion qui a été présentée et en proposant d'inviter d'autres témoins, dont Jill Atkey, de la BC Non-Profit Housing Association, Andy Yan, de l'Université Simon Fraser, et Susan Tatoosh, de la Vancouver Aboriginal Friendship Centre Society — des gens du secteur sans but lucratif qui ont travaillé fort pour construire des logements hors marché et lutter contre la crise de l'abordabilité dans le secteur. Ces personnes méritent de participer à la conversation et de contribuer à la recherche de solutions. Nous le méritons tous. Les Canadiens méritent que le gouvernement leur apporte des réponses pour faire toute la lumière sur cette situation et garantir la reddition de comptes pour la suite.

Merci beaucoup, monsieur le président.

• (1155)

Le président: Merci, madame Kwan.

Je veux seulement souligner que dans la dernière partie de votre intervention, vous avez proposé d'inviter d'autres organismes. La motion mentionne « des organismes qui militent pour le logement abordable et qui représentent les acheteurs » et « d'autres témoins qui pourraient être proposés par les membres du Comité ». Ce sont des passages de la motion. Les organismes en question ne sont pas nommés, mais je voulais seulement que vous le sachiez.

C'est au tour de M. Mantle, suivi de M. Chang et de Mme Lapointe.

[Français]

Je crois que M. Thériault avait aussi la main levée.

[Traduction]

Monsieur Mantle, vous avez la parole, sur la motion.

Jacob Mantle: Merci, monsieur le président.

Je suis heureux d'être ici ce matin pour débattre de ce qui est à mon avis une motion très simple et très directe qui propose que ce comité, le comité de l'éthique, examine le partenariat récemment annoncé entre le Canada et la Colombie-Britannique sur la conversion de condos — communément appelé « plan de sauvetage des condos ».

La motion demande que les personnes qui participent au plan de sauvetage soient invitées à comparaître devant le Comité, notamment le ministre du Logement, Gregor Robertson, et les responsables de Maisons Canada. Elle demande également que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux fournissent au Comité de la documentation et des ententes liées au plan de sauvetage. La convocation de témoins et la demande de documents pour obtenir des réponses pour les Canadiens sont deux choses qui relèvent clairement du mandat du Comité.

Voilà pourquoi cette étude est nécessaire. Il faut instaurer un minimum de transparence dans ce plan de sauvetage des condos. Il faut aussi obtenir des réponses à certaines questions fondamentales. Tout d'abord, qui profitera de cette opération? Autrement dit, qui en a fait la demande? Quels condos de quels immeubles seront rachetés? À quel prix le seront-ils? Qui pourra ensuite acheter ou louer ces condos?

Au-delà des mécanismes du plan de sauvetage, la proposition du gouvernement libéral soulève des considérations éthiques très réelles sur la relation étroite entre le ministre du Logement et le premier ministre d'un côté, et les donateurs libéraux et les promoteurs de l'autre.

Monsieur le président, j'ajouterais seulement quelque chose au sujet de votre prérogative, un peu pour répondre aux critiques que j'ai entendues tout à l'heure et aux autres que nous pourrions entendre de la part de nos collègues libéraux. Il est indéniable que le Règlement vous autorise, en tant que président, à convoquer une réunion, et je suis toujours heureux de voir les présidents de comité faire leur travail, qui consiste à présider et à convoquer des réunions pour étudier des questions relevant du mandat du comité en question.

À l'inverse, certains présidents libéraux annulent des réunions. Il est ironique de se faire reprocher de tenir une réunion entre parlementaires pour discuter d'une question importante pour les Canadiens, tandis que des présidents libéraux — ceux de l'autre côté — annulent des réunions parce qu'ils ne veulent pas faire leur travail. Cela dit, je ne veux pas généraliser. Certains présidents libéraux sont admirables. Je pense à Mme Sgro, qui n'a jamais annulé de réunions sans raison valable. Les présidents comme elle, qui font leur travail, méritent des félicitations, et non pas des critiques.

Je demande aux députés libéraux de m'aider à comprendre ce plan de sauvetage que je trouve totalement insensé. Mark Carney suivait habituellement les conseils de son mentor, le banquier Bob Hirst, qui disait qu'il ne fallait pas trouver un sens aux choses qui ne semblent pas en avoir. Lorsque quelque chose n'est pas clair, il faut s'en tenir loin, et non pas agir aveuglément et uniquement sur la foi des paroles d'autrui. Or, aujourd'hui, le premier ministre nous demande d'accepter son plan de sauvetage insensé en le croyant sur parole.

Dans un marché qui fonctionne normalement, le surplus de condos invendus entraînerait une des deux conséquences suivantes, ou les deux. La première serait la réduction des prix pour écouler l'offre: les promoteurs immobiliers abaisseraient leurs prix jusqu'à ce que le prix et la demande correspondent à l'offre. C'est le principe de l'équilibre entre l'offre et la demande du cours d'économie 101. Les jeunes Canadiens auraient alors les moyens d'acheter ces condos. Comme député et membre d'une génération systématiquement exclue du marché depuis 10 ans, je trouve complètement décalé ce programme qui continuerait à couper du marché mes collègues et mes amis.

La deuxième possibilité, si les promoteurs refusent tout simplement d'abaisser leurs prix... Visiblement, c'est ce qu'ils ont dit au premier ministre, car ils ont déclaré ne pas vouloir vendre à perte. Le premier ministre a décrété qu'ils étaient coincés et qu'il les aiderait. Si les promoteurs refusent d'abaisser leurs prix, les coûts liés à la propriété de ces logements se maintiendront, ce qui pourrait se traduire en pertes — des ventes au rabais en raison de difficultés ou des faillites. Les banques ou les nouveaux acheteurs se procureraient alors ces logements vendus au rabais par les promoteurs en difficulté. Les pertes seraient absorbées par la partie qui a pris le risque. En revanche, le plan qui nous a été présenté consiste à utiliser l'argent des contribuables pour socialiser ces pertes et à permettre aux promoteurs d'éviter les conséquences de leurs actes. Ils peuvent peut-être m'aider à y voir plus clair.

● (1200)

Une autre chose que je trouve absurde est la lettre de désespoir envoyée par le ministre du Logement à 22 h 30, ou plus tard hier soir, aux membres du Comité. Le ministre essayait manifestement de prêter main-forte aux membres du Parti libéral...

Le président: Si je puis me permettre, monsieur Mantle, je vous signale que nous avons reçu la lettre ce matin.

Jacob Mantle: Vous l'avez reçue ce matin. D'accord. C'est excellent.

Cette lettre, que les membres du Comité ont donc reçue encore plus tard, est manifestement une tentative du ministre de protéger les députés libéraux et d'éviter cette étude. La lettre ne fournit pas de nouvelles informations ni de nouvelles explications. Elle réaffirme certains des arguments peu convaincants que le gouvernement a déjà invoqués. Par exemple, le ministre a dit que le Comité devrait attendre d'avoir davantage de détails avant d'entreprendre une étude.

Je répondrais d'abord en disant que c'est le ministre et le gouvernement qui ont annoncé le programme. N'auraient-ils pas dû attendre d'avoir l'information et les détails avant de procéder à l'annonce? Si le ministre souhaite fournir plus de détails, nous lui demandons de les présenter devant le Comité.

Ensuite, le ministre a dit que l'objectif du programme était d'acheter les logements « à un prix inférieur à la valeur marchande. » C'est un peu vague, parce que nous avons entendu dire que les achats allaient être faits au prix coûtant et au taux du marché, ce qui n'est pas du tout la même chose. J'aimerais savoir quel est le coût de ces logements, le taux auquel le gouvernement propose de les payer, et s'il y a un écart entre les deux. Là encore, le ministre pourrait venir nous l'expliquer.

Le ministre ressasse et ressort une analogie qui est malheureusement bancale. Il prétend que lorsque nous achetons quelque chose en liquidation, nous ne le faisons pas en nous disant que nous sou-

tenons un plan de sauvetage pour le magasin. Cette analogie ne tient pas la route parce que les condos ne sont pas en liquidation. Si le gouvernement voulait acheter en liquidation, il attendrait que les difficultés des promoteurs les forcent à vendre au rabais ou il laisserait les banques et les promoteurs immobiliers essuyer les pertes et rachèterait les condos à un prix encore plus bas. Le plan du gouvernement est en fait d'éviter une vente de liquidation, et ce, aux frais des contribuables et de la prochaine génération d'acheteurs.

Enfin, le ministre essaie de répondre à nos préoccupations et aux préoccupations du Comité à propos du lobbying exercé par les promoteurs. Il a déclaré que ni lui ni le premier ministre n'ont fait l'objet de lobbying direct. Puisque le ministre emploie le terme « lobbying direct », doit-on présumer que du lobbying indirect a eu lieu? Serait-ce plutôt leurs employés qui ont fait l'objet de lobbying direct? Nous le saurons peut-être lorsque les informations seront rendues publiques, si cela se produit, et que d'autres questions seront soulevées.

Cette étude est importante parce que la conjoncture est une des plus difficiles depuis une génération pour les jeunes Canadiens qui veulent s'acheter une maison. Le salaire moyen ne permet plus d'acheter de maison de valeur moyenne presque partout au Canada, et encore moins dans des villes comme Vancouver ou Toronto. Le prix des maisons augmente plus vite que les revenus depuis une décennie — depuis l'arrivée au pouvoir du Parti libéral —, ce qui signifie que le rapport entre le prix du logement et le revenu a considérablement augmenté.

L'âge des acheteurs d'une première maison n'a jamais été aussi élevé — environ 36 ans à l'échelle du pays, et environ 40 ans et 46 ans, respectivement, à Toronto et à Vancouver. Ces chiffres font partie des plus élevés dans le monde. Les conséquences sont réelles pour les familles. En effet, les couples attendent de plus en plus longtemps avant de fonder une famille, et certains y renoncent en raison des difficultés d'accès à la propriété. Ceux qui parviennent tant bien que mal à entrer sur le marché consacrent une part de plus en plus importante de leur revenu — plus de 50 % — aux paiements hypothécaires. On les appelle les « propriétaires pauvres ».

Une analyse sur les logements intermédiaires réalisée, je pense, il y a environ deux ans a démontré que le Canada avait le pire taux d'abordabilité du logement des pays de l'OCDE. Ce qui est triste et ce qui rend le Canada unique par rapport aux autres pays examinés, c'est que dans ces autres pays, l'abordabilité s'est accrue ou elle ne s'est pas détériorée au même rythme qu'au Canada. Il est tout simplement faux de prétendre que le recul de l'abordabilité au Canada est comparable à celui observé partout ailleurs. La situation au Canada est bien pire.

Le plan de sauvetage des condos ne change rien pour les Canadiens qui cherchent à entrer sur le marché. Au contraire, il aggrave la situation en empêchant la correction naturelle de se faire dans l'un des marchés immobiliers les plus chers du monde.

● (1205)

Je vais terminer en vous racontant une brève anecdote rapportée par le premier ministre lui-même, dans son livre. Lorsqu'il travaillait à la Banque du Canada, il s'est entretenu, pendant la crise financière, avec des banquiers et des financiers qui étaient confrontés aux conséquences du gâchis qu'ils avaient causé. Il leur a fait part de quelques réflexions qui, selon moi, sont pertinentes aujourd'hui.

Je vais lire deux paragraphes tirés de son livre *Value(s)*. J'espère qu'il se souviendra de ces valeurs lorsqu'il examinera ce plan de sauvetage. Il a dit:

Et quand la musique s'est arrêtée, ces maîtres de l'univers se sont tournés vers l'État. Je me souviens qu'une fois devenu gouverneur de la Banque du Canada au début de 2008, je recevais des délégations d'investisseurs dans des [papiers commerciaux adossés à des actifs] ou de banquiers confrontés à cette crise. Leurs demandes avaient l'avantage d'être toujours les mêmes; elles visaient systématiquement à servir leurs propres intérêts. Ils affirmaient qu'il incombait à la Banque du Canada d'assumer leurs risques. Nous ne devons pas nous inquiéter outre mesure: le marché avait cessé, l'espace d'un instant, de répondre à la logique habituelle.

Ils ont omis d'expliquer pourquoi les Canadiens, qui n'avaient jamais eu l'occasion de poser les questions qui n'avaient pas été formulées par ces maîtres du monde financier, devraient porter ce fardeau. Et ils n'ont rien dit quant au risque moral que représentait un tel comportement au sein du système. En effet, si les banques et les marchés étaient renfloués à la suite de leurs erreurs, qu'est-ce qui les empêcherait de prendre des risques encore plus importants à l'avenir? Cela ne ferait que perpétuer ce système financier où, quoi qu'il arrive, les banques gagnent et nous perdons. En quoi cela favoriserait-il les valeurs de responsabilité, de reddition de comptes, de prudence et de confiance qui sont essentielles à la finance durable?

Je lui pose les mêmes questions aujourd'hui. Pourquoi les Canadiens devraient-ils assumer ce fardeau? Pourquoi devrait-il continuer à permettre aux promoteurs de prendre part à un projet domiciliaire dans le cadre duquel ils sont gagnants quoi qu'il arrive, tandis que les acheteurs canadiens, eux, sont perdants? En quoi ce plan de sauvetage qui permettra la conversion de condos favorise-t-il les valeurs de responsabilité, de reddition de comptes, de prudence et de confiance, qui sont essentielles à la finance durable et à un marché immobilier viable pour la prochaine génération? J'espère qu'il tiendra compte de ses propres valeurs.

Merci, monsieur le président.

• (1210)

Le président: Merci, monsieur Mantle.

Monsieur Chang, vous êtes le prochain intervenant. Vous avez la parole au sujet de la motion.

Wade Chang: Merci, monsieur le président.

Nous parlons ici d'un programme que le gouvernement de la Colombie-Britannique est en train d'élaborer pour répondre aux priorités qu'il a établies à l'échelle provinciale et régler un problème qui relève de sa compétence. Le gouvernement fédéral respecte l'objectif prioritaire de cette province et prend des mesures pour faciliter sa réalisation, comme s'y attendent les Canadiens dans le cadre d'un fédéralisme coopératif.

Il convient de rappeler aux Canadiens que le programme sur la conversion de copropriétés qui fait l'objet de notre réunion d'aujourd'hui n'a même pas encore été finalisé. Le gouvernement de la Colombie-Britannique a dit que de plus amples renseignements seront fournis dans les semaines à venir. Or, au lieu d'attendre de connaître ces détails et d'avoir une vue d'ensemble pour que nous puissions en discuter, les conservateurs ont décidé de nous convoquer à une réunion d'urgence, nous empêchant ainsi de poursuivre notre travail important dans nos circonscriptions.

Je veux des logements. Mes électeurs de Burnaby Central veulent des logements, tout comme, je crois, tout le monde autour de cette table. Burnaby est l'un des marchés locatifs les plus chers au pays. Le loyer moyen y est d'environ 2 300 \$ par mois, soit environ 18 % de plus que la moyenne nationale. Burnaby figure régulièrement parmi les cinq villes où les loyers sont les plus chers au

Canada. C'est la réalité à laquelle sont confrontés des milliers de familles, d'étudiants et de travailleurs de ma circonscription.

Il ne s'agit pas d'un débat politique théorique. Il s'agit de savoir si une infirmière, un employé des services de transport en commun ou une jeune famille pourra trouver un logement abordable où vivre cette année ou l'année prochaine, et non dans 5 ou 10 ans. En tirant parti de logements déjà construits plutôt que d'attendre des années avant que de nouveaux logements ne soient construits, le partenariat entre le Canada et la Colombie-Britannique sur la conversion de condos permettra de transformer plus de 2 200 condos invendus et prêts à accueillir des occupants en logements abordables pour la location avec option d'achat. C'est exactement le genre de mesure rapide dont a besoin un marché locatif comme celui de Burnaby Central.

Ce programme n'est pas isolé. Il s'appuie sur de réels investissements fédéraux déjà en place dans la région. Par exemple, 2,5 milliards de dollars sont prévus sur 10 ans dans le cadre du Fonds pour le transport en commun du Canada, en plus des 852 millions de dollars déjà engagés pour TransLink et BC Transit. Ces investissements servent directement les navetteurs de Burnaby et rendent plus viables les logements situés près des transports en commun.

De plus, près de 1,6 milliard de dollars en financement fédéral, complété par une contribution équivalente de la Colombie-Britannique pour atteindre 3,2 milliards de dollars, permettront de réduire de près de 50 % les droits d'aménagement pour les bâtiments résidentiels à logements multiples dans les collectivités prioritaires, ce qui représentera une économie pouvant aller jusqu'à 40 000 \$ par logement. L'objectif est de permettre aux locataires de Burnaby et de la Colombie-Britannique d'accéder plus rapidement à la propriété, plutôt que d'attendre pendant des années que la construction de logements rattrape la demande.

Au bout du compte, le Comité doit faire un choix: soit il continue de débattre d'hypothèses plutôt que de solutions, soit il consacre son temps à aider les familles canadiennes à accéder à la propriété. Je sais ce que mes concitoyens de Burnaby Central attendent de moi et de ce comité, et ce n'est pas du théâtre politique.

À titre de précision, les logements seront achetés à un taux inférieur à celui du marché, pour être transformés en logements abordables. Ensuite, la contribution totale du gouvernement du Canada par l'entremise du programme Maisons Canada s'élèvera à environ 150 millions de dollars, et non à des milliards de dollars. Enfin, grâce à un programme de location avec option d'achat, ces logements permettront à des personnes autrement dans l'impossibilité d'accéder à la propriété de devenir propriétaires.

Mettons-nous au travail.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Chang.

Madame Lapointe, la parole est à vous.

[Français]

Linda Lapointe: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je voudrais d'abord féliciter notre collègue Richard Martel, qui a été nommé au Sénat aujourd'hui. C'est une très belle nouvelle pour nous, pour vous. Je voulais dire ça, et je voulais aussi souhaiter la bienvenue à M. Thériault, qui est avec nous aujourd'hui et qui revient pour la première fois depuis son opération.

En ce qui concerne la motion, j'aimerais quand même apporter des rectifications à ce que M. Hardy a dit précédemment. Ce ne sont pas des milliards de dollars, c'est une entente sur le logement de 150 millions de dollars entre la Colombie-Britannique et le fédéral.

Ce n'est vraiment pas à la hauteur de ce que vous avez laissé entendre tantôt, monsieur Hardy. C'est une entente provinciale. C'est comparable à l'entente de 10 milliards de dollars entre le fédéral et le provincial qui permet à la province de dépenser ces dollars-là selon ses priorités. C'est une compétence provinciale.

J'aimerais aussi rectifier quelque chose que M. Mantle a dit un peu plus tôt. Mme Sgro n'a pas annulé la dernière réunion. Cependant, le 18 juin dernier, notre réunion a été annulée à la dernière minute. La Chambre a ajourné ses travaux à 15 h 30, et nous avons su à 15 h 25 que la réunion ici était annulée. Il y a eu un manque de respect énorme ici.

Je vais revenir à mes remarques sur la motion qui a été déposée. Je suis déçue que les conservateurs aient choisi d'ignorer notre calendrier habituel et de convoquer cette réunion sans aucune consultation avec les vice-présidents, dont je fais partie. Apparemment, ce comité est à la disposition du chef de l'opposition, et non à celle des membres du Comité. Il n'y a eu aucune discussion avec les membres sur le moment et les détails de cette réunion. Ne vous en faites pas, je vais toujours venir quand il y a une réunion, à moins d'un empêchement majeur lié à ma famille. Aucune information n'a été fournie sur la motion que nous devons examiner. Nous l'avons encore su à la dernière minute. Nous l'avons appris par les réseaux sociaux. On fait des insinuations et des accusations sans fondement ici.

Nous sommes assis ici à parler d'un programme en cours d'élaboration par le gouvernement de la Colombie-Britannique afin de répondre à une priorité qui a été établie à l'échelle provinciale. C'est une compétence provinciale. C'est une entente de transfert d'argent entre le fédéral et le provincial. On veut s'attaquer à une question qui relève de sa compétence.

• (1215)

Gabriel Hardy: Monsieur le président, j'invoque le Règlement: je veux juste qu'on clarifie quelque chose, parce qu'on semble vouloir clarifier des faits. Comme le premier ministre de la Colombie-Britannique dit que ça vient du fédéral, il faudrait y revenir.

[Traduction]

Le président: Cela relève du débat, monsieur Hardy. Merci.

[Français]

Madame Lapointe, vous avez la parole.

Linda Lapointe: Merci, monsieur le président.

Tantôt, j'ai rectifié des faits. On ne parlait pas de milliards de dollars investis dans le logement. On parlait de 150 millions de dollars dans le programme et les 2 200 logements. Il est important de rectifier les faits, parce que vous dites toujours que les gens suivent nos travaux. Eh bien, il faut qu'ils entendent les bonnes informations.

Je reprends mon intervention. Le gouvernement fédéral respecte cette priorité provinciale. Nous respectons ça, et je suis certaine que M. Thériault est d'accord là-dessus. Le gouvernement prend des mesures pour faciliter les choses, comme les Canadiens s'y attendent, dans le cadre d'un fédéralisme coopératif. Je pense également qu'il est utile de rappeler aux Canadiens que le programme de

conversion de condos, qui nous réunit aujourd'hui, n'a même pas encore été finalisé. Le gouvernement de la Colombie-Britannique a indiqué que les détails seraient disponibles dans les semaines à venir. Nous n'avons pas encore les détails.

Au lieu d'attendre ces détails, au lieu d'attendre d'avoir le tableau complet pour que nous puissions tous en discuter, les conservateurs ont décidé de nous entraîner de force dans une réunion d'urgence et de nous arracher tous à un travail que nous faisons dans nos circonscriptions. Lorsque la Chambre siège, il y a des choses que nous n'avons pas le temps de faire dans nos circonscriptions. En ce moment, nous sommes ici, à Ottawa. Comme je vous l'ai dit précédemment, je vais toujours venir quand c'est le temps d'être ici à Ottawa. J'ai travaillé très fort pour être élue dans Rivière-des-Mille-Îles, et je ferai toujours le travail qu'il faut faire et qu'on m'a demandé de faire.

Aujourd'hui, je suis convaincue qu'on part encore à la pêche et qu'on veut propager de la désinformation sur cette proposition. Il n'y a aucun mystère quant aux raisons de cette impatience. On tente activement de devancer les détails finaux, parce qu'on veut donner aux gens une image inexacte de ce qui se passe réellement. Nous pouvons voir que c'est le cas, parce qu'on répète intentionnellement des déclarations inexactes qui ont déjà été clarifiées par les gouvernements canadien et britanno-colombien.

Nous avons devant nous une lettre du ministre Robertson, que tous les membres du Comité ont reçue, qui explique tout ça. Dans sa lettre au Comité, il indique très clairement que ces condos sont achetés en bloc à un prix réduit. Il indique très clairement que la contribution du fédéral représente une part relativement modeste du programme, soit 150 millions de dollars, qui proviennent de Maisons Canada. L'opposition continue de faire preuve d'un mépris total des détails qui ont été rendus publics. Nous entendons à répétition parler de promoteurs du centre-ville de Vancouver. Le premier ministre de la Colombie-Britannique a été clair: il ne s'agit pas de condos à Vancouver. Ce sont des condos en Colombie-Britannique, dans l'ensemble de la province. Les conservateurs continuent de suggérer que ça fait monter les prix, alors même que les logements sont achetés à un prix réduit.

Enfin, ils continuent d'invoquer les intérêts des promoteurs, alors que ces derniers, notamment Wesgroup Properties, Goodman Commercial et Urban Development Institute, ont clairement indiqué qu'ils ne considéraient pas ce programme comme un programme dont ils tireraient profit. Il y a quelque chose que nous n'entendons pas de la part des conservateurs. Nous n'entendons pas parler des 2 200 familles et individus qui auront accès à un logement abordable et à un chemin vers l'accession à la propriété grâce à cette proposition. Comme le ministre l'a indiqué dans sa lettre, nous avons un choix à faire. Nous pouvons prendre des mesures urgentes ou nous pouvons suivre l'approche suggérée par le chef de l'opposition officielle dans ses récentes publications sur les réseaux sociaux et ne faire absolument rien. Grâce à ce programme, nous avons l'occasion de loger des gens dans des maisons prêtes à être occupées, des logements qui sont actuellement vacants, alors que des gens partout dans la province cherchent un endroit où vivre.

Nous avons l'occasion d'offrir à des milliers de personnes un chemin vers l'accession à la propriété grâce à un modèle proposé de location avec option d'achat dont on discute actuellement. Où est la vidéo conservatrice sur les réseaux sociaux au sujet de ces plus de 2 200 ménages? Où est son plan pour loger ces personnes? Sa proposition consiste à ne rien faire et à attendre des années, en espérant que le problème se réglera de lui-même. Ce n'est pas ainsi que nous agissons en situation de crise. Nous sommes en situation de crise. Nous prenons des mesures audacieuses, nous sortons des sentiers battus et nous trouvons des solutions créatives.

Si la priorité des conservateurs est de jouer à des jeux politiques et de faire des publications sur les réseaux sociaux, ils font des critiques depuis les estrades. Ça, ce n'est vraiment pas nouveau. Si leur priorité est de loger des gens, qu'ils agissent maintenant. Comme les conservateurs n'ont pas de plan concret pour s'attaquer à la crise du logement, et aucune autre solution à proposer que de ne rien faire, ils en sont réduits à des insinuations, à des accusations vides et à la diffamation.

● (1220)

Chers collègues, nous sommes ici aujourd'hui parce qu'un parti politique veut jouer à des jeux partisans, répéter de la désinformation et prétendre qu'il examine une proposition qui n'a même pas encore été entièrement présentée au public. Ce n'est pas ainsi qu'on travaille à corriger les choses, ce n'est pas ainsi qu'on résout les problèmes. De notre côté, nous restons concentrés sur l'obtention de résultats pour les Canadiens. Nous avons obtenu des résultats et c'est quelque chose que les conservateurs sont désireux d'ignorer. En Colombie-Britannique et en Ontario, nous avons annoncé des mesures visant à réduire de jusqu'à 50 % ou plus les coûts de développement dans les municipalités.

Quand nous faisons notre travail dans nos circonscriptions, qu'est-ce que nous entendons? Les villes veulent justement que nous investissions dans les égouts et dans l'eau, notamment, pour soutenir la construction de logements. Ça se traduira par des économies allant jusqu'à 40 000 \$ par logement en Colombie-Britannique et ça permettra de déployer des infrastructures qui favorisent le logement, comme les réseaux d'aqueduc et d'égout et les routes locales pour les provinces. C'est justement ce que les villes demandent.

En effet, un rapport de la SCHL du 2 juin a confirmé que la réduction ou l'élimination des coûts de développement pourrait augmenter le nombre de projets de logements viables jusqu'à 14 % dans certaines villes. Au Québec, nous avons annoncé au cours des six derniers mois des milliards de dollars en infrastructures qui favorisent le logement. Ces investissements soutiennent directement l'agrandissement des communautés et des quartiers avec les routes et les réseaux d'aqueduc dont ils ont besoin pour construire des logements. C'est ce que je disais précédemment. Je veux rappeler que cette entente a été conclue dernièrement. Ce sont 10 milliards de dollars que le gouvernement du Québec recevra pour faire avancer les projets.

Maisons Canada, que le Parlement a transformé en une société d'État à part entière le mois dernier, a travaillé d'arrache-pied au cours de la dernière année. Plus de 11 000 logements sont annoncés dans toutes les régions du pays. Nous avons éliminé la TPS sur la vente de logements neufs pour les premiers acheteurs.

Nous avons pu travailler avec la province de l'Ontario pour étendre cette mesure davantage. Le gouvernement de l'Ontario a es-

timé que cette mesure permettra d'offrir 2,2 milliards de dollars en allègements fiscaux, de soutenir 8 000 mises en chantier de logements supplémentaires l'an prochain, de créer jusqu'à 21 000 emplois et de contribuer pour 2,7 milliards de dollars au produit intérieur brut de l'Ontario.

Grâce à des mesures comme le Programme de prêt pour la construction d'appartements, nous veillons à ce que le financement nécessaire soit accessible pour qu'on puisse continuer à construire des immeubles d'appartements. Ça permet aux Canadiens de travailler et ça contribue au maintien de loyers abordables. En effet, selon le rapport sur les loyers de juin 2026, le loyer médian demandé au Canada a baissé de 4,7 % en glissement annuel en mai, ce qui représente le 20^e mois consécutif de baisse en glissement annuel.

Nous travaillons très fort. Le 3 mars, le gouvernement a annoncé un financement de 157 millions de dollars pour aider à construire 388 logements locatifs sécurisés à Burnaby. Il s'agira de deux tours totalisant 388 logements pour des familles, des aînés et des individus à Burnaby. Ça faisait suite à une annonce de plus de 55 millions de dollars en financement combiné pour construire 116 logements locatifs sécurisés en février.

Le 14 mai, nous avons annoncé plus de 52 millions de dollars en financement à Killam Apartment REIT pour aider à construire 128 logements locatifs sécurisés à Waterloo. Il s'agit d'un immeuble résidentiel de six étages comportant un espace commercial au rez-de-chaussée.

● (1225)

Gabriel Hardy: J'invoque le Règlement.

[Traduction]

Le président: Excusez-moi, madame Lapointe.

Monsieur Hardy, si cela ne concerne pas une question de procédure... Je ne veux pas de débat.

[Français]

Gabriel Hardy: On est en train de faire l'apologie de Maisons Canada, mais notre motion ne porte pas sur ça. Nous voulons parler d'un dossier précis.

Linda Lapointe: Je parle du logement.

Gabriel Hardy: La question du logement, c'est large.

Le président: Merci, monsieur Hardy.

[Traduction]

Allez-y, madame Lapointe.

[Français]

Linda Lapointe: Merci beaucoup, monsieur le président.

Au cours de la dernière année, nous avons envoyé près de 12 millions de dollars en financement dans le cadre du Fonds pour accélérer la construction de logements afin de réduire la bureaucratie et d'accélérer la construction de logements dans la ville de St. Albert, dans la circonscription de M. Cooper, qui n'est pas avec nous aujourd'hui. C'est vrai, on n'a pas le droit de dire qu'il n'est pas là. En tout cas, il est membre en règle de ce comité. En avril de cette année, la ville comptait 966 nouveaux logements.

Tout ça constitue un travail important, mais nous savons qu'il faut en faire plus. Nous devons travailler avec les provinces et les municipalités dans les différents domaines de compétence pour continuer à harmoniser les politiques. Nous devons continuer à soutenir les plus vulnérables et investir nous-mêmes dans nos communautés. Nous devons saisir les occasions lorsqu'elles se présentent.

Or, justement, en Colombie-Britannique, les 2 200 logements représentent vraiment une occasion. Grâce à cette mesure proposée, nous avons l'occasion d'offrir un logement à plus de 2 200 familles et individus plus rapidement et à moindre coût que si nous devions les construire. C'est important, ce bout-là. C'est moins cher et ils sont déjà prêts. Je ne pense pas que laisser passer cette occasion soit une façon de répondre à une crise.

Nous devons attendre les détails de ce programme. Comme je l'ai dit précédemment, nous ne disposons pas encore des détails pour savoir où ces occasions se présenteront, mais les données sur les condos inoccupés sont claires. Nous avons des milliers de logements qui sont vides: 2 200 dans la région métropolitaine d'Abbotsford-Mission, 67 dans la région métropolitaine de Chilliwack, 571 dans la région métropolitaine de recensement de Kelowna, 598 dans la région de Victoria et 961 dans Richmond. Ce sont des logements disponibles qui pourraient être occupés. Nous le saurons lorsque les détails définitifs seront disponibles.

Est-ce qu'aucun député conservateur dans ces régions métropolitaines ne souhaite que ces logements soient utilisés? On ne les voit pas, ces gens-là.

Collègues, le moment est venu de nous retrousser les manches et de répondre aux besoins des Canadiens. Cette motion ne fait rien de tout ça.

Merci.

Le président: Merci, madame Lapointe.

Avant de céder la parole à M. Thériault, je vais suspendre la réunion pour quelques minutes afin d'offrir une pause aux membres du Comité et aux personnes qui travaillent ici.

[Traduction]

Nous allons suspendre la séance pendant quelques minutes.

• (1225) _____ (Pause) _____

• (1235)

Le président: Nous reprenons nos travaux.

[Français]

Monsieur Thériault, vous avez la parole.

Luc Thériault (Montcalm, BQ): Merci, monsieur le président.

Je souhaite le bonjour à tout le monde. Ça me fait plaisir de vous revoir.

D'entrée de jeu, je vais dire que le Canada est un grand pays et que la couverture médiatique n'est pas la même d'un océan à l'autre. Sur cette question que nous discutons aujourd'hui, il y a eu très peu d'écrits au Québec. Quand j'ai fait une révision de la revue de presse sur les éléments dont nous discutons aujourd'hui, je me suis aperçu que, notamment en Colombie-Britannique, c'était une question de l'heure.

D'ailleurs, plutôt que de vous blâmer, monsieur le président, je voudrais vous dire que vous avez exercé un choix éclairé en tenant une première réunion aujourd'hui pour essayer de clarifier les enjeux. Je vous en remercie.

Il y a un certain nombre de choses qui me préoccupent. Je ne vais pas refaire les discours de tout le monde. Beaucoup de choses ont été dites. Il y a des choses qui sont préoccupantes. Je ne répète pas ceci pour me pêter les bretelles, mais vous savez que j'ai enseigné l'éthique pendant 30 ans. Donc, ces questions me préoccupent beaucoup. Cela dit, j'essaie de faire une analyse de la situation de façon à éviter autant que possible de faire de la politique, au sens péjoratif du terme, avec l'éthique. L'éthique et le politique, ça va ensemble parce que l'éthique concerne ce qui est par rapport à ce qui devrait être. Or, si on veut arriver à ce qui devrait être, ça prend le « pouvoir faire », et le « pouvoir faire », c'est le politique.

Cela dit, on n'a pas tous les éléments aujourd'hui pour répondre à toutes les questions qui ont été posées. On n'a pas tous les éléments pour répondre, entre autres, aux questions de Mme Kwan, qui est concernée au premier chef, puisqu'elle est députée de ce territoire-là et qu'elle habite dans cette province.

Cependant, même si je partage, en bon social-démocrate, une bonne partie de son analyse, il y a une chose sur laquelle je suis en désaccord. C'est qu'à partir du moment où le gouvernement du Québec, qui est redevable à son Assemblée nationale, signe une entente avec le gouvernement fédéral qui ventile 320 millions de dollars sur le plan du logement, ce n'est pas du haut de mon siège à la Chambre des communes que je vais me mettre à demander des comptes au gouvernement du Québec. La population du Québec, les partis politiques au Québec, les partis de l'opposition, si c'est le cas, demanderont des comptes par rapport à cet accord qui a été signé entre le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral. Il y a une chose qui existe dans cette fédération, semble-t-il — et vous savez combien je suis critique à cet égard —, qui concerne effectivement les champs de compétence. Donc, le gouvernement du Québec devra rendre des comptes à la population du Québec, non pas sur ce qu'il appelle un déficit de 320 millions de dollars, mais sur une entente globale qui faisait son affaire. Il y aura des élections bientôt, et la population jugera.

Ça, ça me paraît important, parce qu'il y a une partie de la motion que j'aurais aimé voir avant — même si je comprends qu'on fait de la politique —, plutôt que ce soit un ami qui m'indique ce matin qu'elle était sur le site d'un collègue conservateur avant même d'avoir été présentée au Comité ici. Moi, j'aime bien les gens qui disent vouloir prévenir les institutions, sauvegarder les institutions, mais ça implique aussi un respect de ceux qui les occupent. Écoutez, je ne vais pas en faire une crise d'urticaire. Ça ne m'a pas permis de défriser — il y a assez d'humidité pour ça —, sauf que ça me dérange de voir la fin de cette motion, qui dit qu'on ordonne au gouvernement de la Colombie-Britannique de fournir de l'information. Moi, si quelqu'un au Parlement du Canada ordonnait quoi que ce soit au gouvernement du Québec, quelle que soit sa couleur, je peux vous dire qu'il m'aurait dans son chemin.

● (1240)

J'aimerais donc que les conservateurs m'expliquent aujourd'hui cet aspect-là de la motion. Qu'est-ce qu'ils visent au juste? Ce que je comprends, c'est qu'ils ne veulent rien perdre. Il y a un genre de procès d'intention, comme s'ils ne voulaient pas manquer une seule occasion au cas où quelque chose pourrait être révélé. Bref, il va falloir qu'ils m'expliquent ça, parce que je ne m'attendais pas à ça. Cela dit, je suis d'accord sur le reste.

Je pense que le Comité devrait écrire à la commissaire au lobbying et lui demander de se pencher sur cette question dont nous discutons aujourd'hui. Pourquoi? Quand j'ai fait la revue de presse, quand j'ai lu ce qui s'écrit un peu partout au Canada, je me suis aperçu qu'il y a un genre de réseautage. Les décisions politiques se prennent parfois en lien avec les gens qu'on connaît. Il me semble qu'il y a là quelque chose. Souvent, la culture du privé s'entrechoque avec la culture du public. Il y a des gens du privé, des gens d'affaires qui ont réseauté, qui se sont côtoyés à différents moments de leur vie. Tout à coup, on trouve une solution rapide qui fait l'affaire de tout le monde et on fait confiance à ces gens-là. Toutefois, la procédure serait tout autre dans une culture publique où il n'y a pas d'opacité, où il y a de la transparence et où on rend des comptes.

Ce que je ne comprends pas, c'est pourquoi on s'est précipité, le 18 juin, lors de l'ajournement du Parlement, à annoncer un tel programme dont le premier ministre lui-même dit qu'il n'était pas prêt à l'annoncer. Le premier ministre de la Colombie-Britannique dit que ce n'est pas lui, mais le premier ministre Carney qui voulait le faire le plus vite possible. On s'aperçoit aussi que plusieurs personnes font partie d'un réseau entourant M. Rennie, que je ne connais pas. Cela dit, je suis bien content de constater qu'on veut l'entendre ici.

Le commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique nous a dit qu'il voulait intégrer à la Loi la notion d'apparence de conflit d'intérêts. Il faut se demander quelle est l'influence de Bob Rennie, qui a participé à l'organisation d'un événement privé pour le premier ministre Carney en février 2026. L'événement s'intitulait: Une soirée avec le premier ministre.

Le gouvernement du Québec, il y a quelques années, a été sanctionné fortement parce qu'il faisait du financement à 100 \$ le billet, parce que c'est ça, la limite. Il vendait une rencontre avec le ministre X, Y ou Z. Cela a effectivement fait l'objet d'une sanction et le gouvernement du Québec s'est même censuré. Il s'est mis à ne plus faire de financement populaire pendant l'année qui a suivi.

Ici, à Ottawa, il y a quelqu'un qui est au cœur même de cette question des condos. Nous pourrions voir quel est le rôle qu'il joue. Il a organisé une activité de financement avec des gens pour qui le fait de donner 1 700 \$ pour une rencontre avec Mark Carney présente un intérêt. Il y a aussi le ministre du Logement et de l'Infrastructure, qui a été le maire de Vancouver, et le même Bob Rennie a déjà fait des activités de financement à 25 000 \$ le couvert. Ce n'est quand même pas rien. David Eby, le premier ministre de la Colombie-Britannique, a rencontré M. Rennie en mars 2026. En juin 2026, une annonce précipitée a été faite. Je ne comprends pas qu'on ne reconnaisse pas qu'il peut y avoir un problème. S'il n'y a pas de conflit d'intérêts, s'il n'y a pas eu de lobbying indu, il reste qu'il y a une apparence de conflit d'intérêts ici, et il faut faire la lumière là-dessus.

● (1245)

On peut dire que c'est une bonne chose d'aller rapidement et de pouvoir faire en sorte que des gens aient accès au logement. Oui, bon, c'est d'accord.

Cependant, dans ce que j'ai lu, à un moment donné, je suis tombé sur l'opinion de Mike Moffatt, qui est le directeur et fondateur de la Missing Middle Initiative. Lui, ce qu'il dit, et c'est ce que je vous disais tantôt, c'est qu'il est possible que le gouvernement négocie un rabais substantiel par rapport au prix actuel du marché en rachetant des logements en gros. Par contre, le danger, c'est qu'il ne puisse pas négocier quelque chose qui a de l'allure.

Pour lui, ce qui représenterait une bonne affaire, ce serait que le gouvernement parvienne à acquérir les logements à 40 % de leur prix initial. Un condo d'un million de dollars coûterait 400 000 \$, pas 600 000 \$. Il nous dit aussi que si les promoteurs finissaient par obtenir un prix proche de celui qu'ils espéraient il y a trois ans pour les mêmes logements, la proposition correspondrait à une porte de sortie pour les promoteurs. Il n'y a personne ici aujourd'hui qui peut prendre position là-dessus. Ce que je comprends de la motion des conservateurs, c'est qu'on veut faire la lumière là-dessus et on veut avoir les réponses à ces questions-là.

Ce qui est choquant là-dedans, c'est que pour le premier ministre Carney, c'est probablement quelque chose qui va de soi. C'est la culture du privé. On se dit que c'est une bonne affaire, qu'on sauve la situation et que tout le monde en sort gagnant, puis on passe à autre chose. Il y a des gens qui vont avoir accès à la propriété. On se fout du marché. On se fout de la conséquence liée au fait que le marché baisse ou pas.

Est-ce qu'on sauve des gens qui ont des comptes à rendre aux banques au moment où on se parle? Est-ce que c'est pour ça qu'on précipite les choses? Je n'en sais absolument rien. Toutefois, la revue de presse me force à dire aujourd'hui qu'il faut effectivement faire cette étude.

Maintenant, est-ce qu'on veut faire de la politique ou est-ce qu'on veut faire quelque chose de sérieux? Moi, je veux qu'on fasse quelque chose de sérieux tout en respectant aussi les prérogatives, les pouvoirs et les obligations des provinces et du gouvernement. En ce sens, je ne sais pas comment on pourrait libeller différemment la fin de la motion. Cependant, pour le reste, fondamentalement, j'aimerais bien qu'on puisse faire cette étude.

Par ailleurs, je tiens à ce que la commissaire au lobbying fasse une enquête. Le commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique est coincé avec la Loi actuelle. D'ailleurs, la dernière fois que vous l'avez accueilli, il l'a dit à un moment donné, mais personne ne l'a repris pour lui demander de s'expliquer là-dessus. Donc, peut-être que les choses sont respectées en ce qui concerne l'application de la Loi qu'il administre. Peut-être que, effectivement, le filtre anti-conflit d'intérêts a été mis en place. On n'en sait rien. Peut-être qu'on l'apprendra. Cependant, en ce qui concerne les relations et l'influence des uns et des autres, il semble y avoir un os.

Est-ce que le fait d'entreprendre cette étude à partir d'aujourd'hui est une bonne idée, alors que les gens sont préoccupés par le choix de leur maillot de bain pour aller à la plage et que la plupart des journalistes de la Colline du Parlement sont ailleurs et qu'ils ne sont pas mobilisés sur la Colline? Est-ce que c'est le meilleur moment pour le faire? Est-ce qu'on aura les réponses qu'on veut avoir par rapport à l'application du programme? À quel moment les gens seront-ils prêts à annoncer des choses claires et précises sur les conditions du programme? Ça fait quasiment un an que Maisons Canada existe et il n'y a rien qui bouge.

● (1250)

Quand on appelle Maisons Canada, il n'y a pas grand-chose qui est mis en branle et on dirait que l'agence est encore à définir ce qu'elle est. L'important, c'est de ne pas donner un coup d'épée dans l'eau et de ne pas se battre contre des moulins à vent. L'important, c'est de faire en sorte que nous puissions poser les questions et que, au moment où nous les posons, on ne nous dise pas d'attendre que le programme arrive et qu'on ait fini de le déterminer. Dans l'annonce, il n'y a rien: il n'y a pas d'échéancier, il n'y a rien. Pourquoi a-t-on précipité ça? Je n'en sais rien.

Il reste que je pose la question suivante: est-ce que l'ajournement d'été est le meilleur moment pour organiser une étude en comité qui aura toute l'attention nécessaire pour que les gens fouillent et pour que nous puissions arriver à faire un travail consistant? La question peut se poser. Nous ne ferons pas de petite politique comme on l'a déjà fait en disant que les libéraux, les bloquistes, les conservateurs ou les néo-démocrates ne veulent pas travailler. Non, ce n'est pas de ça que je parle. Je parle de la nécessité d'avoir les ressources nécessaires, de pouvoir faire les recherches qu'il faut faire, et ainsi de suite.

Vous savez très bien que nous passons en mode « circonscription » à partir du moment où le Parlement ajourne ses travaux. Ça implique aussi toute une logistique pour travailler dans l'autre monde. En tant que députés, nous avons deux mondes. Il y a celui du Parlement et il y a celui de la circonscription. Ce sont deux mondes parallèles qu'il faut faire fonctionner. À un moment donné, il y en a un qui a l'avantage sur l'autre. Après ça, c'est l'autre qui a l'avantage sur le premier. Bref, à ce sujet, je dirais que Mme Lapointe, qui a aussi une expérience politique, sait très bien de quoi je parle, et elle l'a très bien articulé.

Ce n'est pas parce que je veux cacher quoi que ce soit ou que ça soit oublié. Je veux que cette étude ait l'effet qu'elle doit avoir. Actuellement, je serais curieux de savoir combien de personnes nous écoutent, combien de journalistes suivent nos travaux et écoutent vraiment nos délibérations, même s'ils ne sont pas dans la salle. Si quelqu'un s'intéresse à la question et essaie de poser des questions, il n'aura pas de réponse parce que, semble-t-il, à l'heure actuelle, le gouvernement et le ministre ne savent pas où ils s'en vont.

Voilà, monsieur le président, ce que j'ai à dire pour l'instant.

Le président: Merci, monsieur Thériault.

[Traduction]

L'un des points que vous avez soulevés concernait le dernier paragraphe et le pouvoir du Comité d'ordonner la production de documents. J'ai souligné le passage à ce sujet sur ma feuille, alors je crois qu'il est pertinent d'en parler.

Nous avons le pouvoir d'exiger la production de documents de la part du gouvernement fédéral. Par contre, il faudrait peut-être éga-

lement aborder, dans cette motion, la question de savoir si nous disposons de cette même autorité à l'égard de la province de la Colombie-Britannique, par exemple, comme vous l'avez mentionné.

Je vous remercie d'avoir soulevé ce point.

Monsieur Al Soud, vous avez la parole. Nous vous écoutons.

● (1255)

Fares Al Soud (Mississauga-Centre, Lib.): Merci, monsieur le président.

C'est toujours un privilège de prendre la parole au nom des formidables habitants de Mississauga-Centre.

Nous avons entendu parler, à quelques reprises déjà au cours de cette séance du Comité, de ce qui relève de notre mandat en tant que gouvernement et des priorités pour lesquelles nous avons été élus. On dirait qu'il subsiste un doute autour de cette table quant à la nature de ces priorités. Je tiens donc à rappeler aux gens que lorsque nous faisons du porte-à-porte il y a un an et quelques mois, nous entendions, chaque jour, des jeunes qui voulaient accéder à la propriété, des familles qui souhaitaient s'agrandir et emménager dans un logement plus spacieux et des aînés qui voulaient déménager dans un logement plus petit. Ils ont exprimé clairement leur souhait de voir augmenter l'offre de logements abordables. C'est ce qu'ils voulaient.

Nous sommes ici en train de discuter pour savoir si c'est bien ce sur quoi se concentre notre gouvernement et si nous remplissons actuellement ce mandat. En même temps — et je le précise pour les Canadiens qui nous regardent à la maison en ce moment —, le gouvernement de la Colombie-Britannique propose d'acheter 2 200 logements à un prix inférieur à leur valeur marchande afin de les convertir en logements abordables dans le cadre d'un modèle de location avec option d'achat. Soyons clairs: le gouvernement de la Colombie-Britannique achèterait 2 200 logements pour les transformer en logements abordables. C'est ce dont nous discutons dans ce contexte précis.

Les conservateurs, pour une raison quelconque, s'opposent à cette idée de mettre sur le marché 2 200 logements abordables. J'ai entendu un député dire tout à l'heure que les 2 200 logements ne changeraient rien. Je ne suis pas du tout d'accord, car ces 2 200 logements changent beaucoup de choses pour 2 200 familles, et ils changent beaucoup de choses pour les jeunes qui souhaitent accéder au marché immobilier. Ils changent la donne pour les familles qui s'agrandissent et qui cherchent un logement et pour les aînés qui veulent déménager dans un logement plus petit. Ce n'est pas une offre négligeable de logements abordables.

Mais ces faits n'ont bien sûr pas beaucoup d'importance pour nos collègues conservateurs. Le ministre a écrit au président et a fourni une réponse relativement complète à bon nombre des questions qui ont été posées aujourd'hui. Or, ils disent que ce n'est pas suffisant. Ils prétendent que des milliards de dollars sont dépensés. Au cours de la dernière heure et demie, j'ai entendu six chiffres différents concernant le montant total dépensé. On a parlé de 1 milliard, de 3 milliards et de 300 millions de dollars. En réalité, comme l'indique la réponse, 150 millions de dollars en fonds publics fédéraux sont consacrés à la création de 2 200 logements abordables.

Comme l'a si bien dit M. Thériault, nous ne pouvons pas dicter aux provinces comment dépenser leur argent. Notre rôle, en tant que gouvernement, est de travailler en partenariat avec elles pour mener à bien un mandat commun, et c'est ce que nous faisons. Ce mandat commun concerne le logement abordable. Ce sont les deux seuls mots qui comptent dans ce contexte précis. Il est question de logements abordables — 2 200 logements — pour les jeunes Canadiens qui souhaitent entrer sur le marché, pour les familles qui s'agrandissent et pour les aînés.

Pour revenir à ce qu'a dit M. Thériault — et je suis tout à fait d'accord avec lui sur ce point —, nous ne disposons pas, à l'heure actuelle, de suffisamment de renseignements pour débattre de cette question de bonne foi. J'utilise les mots « de bonne foi » en toute sincérité. De plus, comme se le demandait M. Thériault, l'ajournement d'été est-il le meilleur moment pour tenir ce débat? Pour la plupart d'entre nous, l'été est la période idéale pour renouer le contact avec nos concitoyens, pour passer du temps avec ceux qui nous ont élus et envoyés à Ottawa. Un choix délibéré a été fait ici: celui de ne pas remplir ce mandat, de ne pas, essentiellement, passer du temps avec les gens qui nous ont élus et qui nous ont choisis pour les représenter et pour faire entendre leurs opinions ici, à Ottawa, en leur nom.

Les Canadiens sont intelligents et ils vont se faire leur propre idée en se fondant sur les faits, comme il se doit.

Sur ce, monsieur le président, je propose d'ajourner le débat.

Le président: M. Al Soud a proposé une motion pour ajourner le débat. C'est une motion dilatoire et elle ne peut pas faire l'objet d'un débat.

Je suppose qu'il n'y a pas de consensus, alors je vais demander à la greffière de procéder au vote.

(La motion est adoptée par 5 voix contre 4.)

Le président: La motion d'ajournement du débat a été adoptée.

Monsieur Al Soud, je vois que vous avez levé la main.

• (1300)

Fares Al Soud: Merci, monsieur le président.

Ce qui devient également très clair pour moi, c'est que le mandat de ce comité a, à maintes reprises, été mis de côté dans...

Un député: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Jacob Mantle: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Le président: Nous avons un rappel au Règlement.

Monsieur Al Soud, étiez-vous en train d'invoquer le Règlement?

Fares Al Soud: Non.

Le président: Ce n'était pas un rappel au Règlement.

Jacob Mantle: Le Comité n'est pas saisi d'un sujet de débat en ce moment, alors je doute que cette intervention soit appropriée.

Le président: Je ne sais pas sur quoi porte votre intervention, monsieur Al Soud.

Fares Al Soud: J'aimerais présenter un avis de motion.

Le président: D'accord. Vous pouvez le faire.

Fares Al Soud: Je présente la motion dont je donne avis.

Le président: Allez-y, monsieur. Nous traitons toujours des travaux du Comité.

Fares Al Soud: J'aimerais apporter quelques précisions supplémentaires, si vous me le permettez.

Le président: Si cela ne vous dérange pas, présentez d'abord la motion. Vous pourrez ensuite fournir plus de détails. Merci.

Gabriel Hardy: J'invoque le Règlement.

Le président: Je vous écoute.

[Français]

Gabriel Hardy: J'aimerais simplement obtenir une clarification. Quand mon collègue a repris la parole, est-ce qu'on est revenu à l'ancienne liste? Il n'a pas précisé qu'il s'agissait d'une motion et j'ai des choses à dire.

[Traduction]

Le président: Il dépose un avis pour cette motion.

L'hon. Bardish Chagger: Non. Il la propose.

Fares Al Soud: Je propose...

Le président: Vous proposez la motion?

[Français]

Gabriel Hardy: Il n'a pas dit ça au début. Il a commencé à parler. Est-ce qu'on revient à l'ancienne liste? Qu'est-ce qui se passe?

[Traduction]

Le président: Cette situation s'est déjà produite.

[Français]

Gabriel Hardy: J'aimerais juste dire une chose. Quand je parle au président, je n'ai pas besoin que d'autres députés me parlent. Je ne m'adresse pas à eux. Qu'ils arrêtent de parler. Je demande une clarification.

[Traduction]

Le président: Vous avez raison, monsieur Hardy.

Laissez M. Hardy s'adresser à la présidence. Je n'ai pas besoin de distractions de ce côté-ci.

Allez-y, monsieur Hardy.

[Français]

Gabriel Hardy: Je veux juste bien comprendre. La personne de l'autre côté s'est mise à reparler sans dire qu'elle présentait une motion. Nous suivions sur une liste et j'avais des choses à dire. Dans le fond...

[Traduction]

Le président: Lorsqu'il proposera la motion, vous pourrez en parler, monsieur Hardy. La séance n'a pas encore été levée, nous en sommes donc toujours aux travaux du Comité. M. Al Soud peut présenter sa motion, ce qu'il a clairement indiqué vouloir faire. Cela ne pose aucun problème. Il peut faire des commentaires sur la motion, mais je m'attends à ce qu'il propose une motion. Vous aurez ensuite l'occasion de prendre la parole.

Monsieur Al Soud, vous avez la parole.

Fares Al Soud: Merci, monsieur le président. C'est très courtois de votre part.

La motion se lit comme suit:

Que, en ce qui concerne les travaux futurs du Comité, il est convenu que:

1. La prochaine réunion soit consacrée à l'examen préparé par la loi de la Loi sur le lobbying avant de clore les auditions des témoins;

2. À l'issue de l'étude menée dans le cadre de l'examen prévu par la loi de la Loi sur le lobbying, le Comité consacre ses quatre prochaines réunions ordinaires à l'étude de l'utilisation de l'IA dans la tarification algorithmique;

3. À l'issue de l'étude sur l'utilisation de l'IA dans la tarification algorithmique, le Comité consacre ses huit prochaines réunions ordinaires à l'examen de la Loi sur la protection des renseignements personnels;

4. Le jeudi précédant chaque semaine de session, le président fournisse au Comité un calendrier de travail pour les quatre prochaines réunions ordinaires.

Pour vous donner davantage de contexte quant aux raisons qui m'ont poussé à présenter cette motion, je tiens à souligner qu'il m'est apparu très clairement au cours des derniers mois, depuis que je me suis joint à ce comité, que bien que nous ayons...

Jacob Mantle: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Le président: Je vous écoute au sujet de votre rappel au Règlement.

Jacob Mantle: Monsieur le président, si j'ai bien compris, il présente un avis de motion, ce qui est très bien. Il peut déposer un avis de motion, mais en débattre serait irrecevable, parce que la motion n'a pas encore été proposée.

Un député: *[Inaudible]*

Gabriel Hardy: Vous adressez-vous à la présidence? Je veux simplement m'en assurer.

Le président: Monsieur Al Soud, vous avez indiqué au départ que vous donniez avis d'une motion. Je considère donc que c'est ce que vous venez de faire. Nous pourrions en débattre à la prochaine réunion du Comité.

Je vais maintenant lever la séance.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>